

**Commission Electorale
Nationale Indépendante**



BURKINA FASO

Unité - Progrès - Justice



RECUEIL DE STATISTIQUES ELECTORALES AU BURKINA FASO



1^{ère} édition

Octobre 2023

Sommaire

Avant-propos	2
Sommaire	3
Liste des tableaux	5
Liste des graphiques	8
Sigles et abréviations	9
ANNUAIRE STATISTIQUE	10
Partie1 : Fonctionnement de la CENI	11
Partie2 : Les opérations électorales	14
1. L' enrôlement des électeurs	15
1.1. Les moyens mobilisés	15
1.2. Le potentiel électoral et électeurs inscrits	16
2. Les élections présidentielles	21
2.1. Les moyens humains , matériels et financier	22
2.2. L'enregistrement des candidats	27
2.3. Les opérations de votes	27
2.4. Compilation et centralisation des résultats des résultats	28
2.5. Le contentieux électoral	31
2.6. Les permanences judiciaire	31
2.7. Sensibilisation et éducation électorale	21
3. Les élections législatives	34
3.1. Les moyens humains, matériels et financiers	36
3.2. L'enregistrement des candidats	40
3.3. Les opérations de votes	40
3.4. Compilation et centralisation des résultats	41
3.5. Le contentieux électoral	45
3.6. Sensibilisation et éducation électorale	35
4. Les élections municipales	46
4.1. Les moyens humains, matériels et financiers	47
4.2. L'enregistrement des candidats	49
4.3. Les opérations de vote	50
4.4. Compilation et centralisation des résultats	52
4.5. Le contentieux électoral	54

4.6. Sensibilisation et éducation électorale-----	47
TABLEAU DE BORD STATISTIQUES-----	55
1. Le financement des élections-----	56
1.1. Budget de fonctionnement de la CENI -----	56
1.2. Budget des opérations électorales -----	58
1.3. Part du budget de l'Etat et des PTF dans le budget des opérations électorales -----	60
2. Cartographie électorale-----	62
2.1. Potentiel électorale et les inscriptions aux listes électorales -----	62
2.2. Nombre de Bureaux de vote-----	64
2.3. Nombre de partis politiques enregistrés-----	66
3. Participation aux élections-----	68
3.1. Taux de participation -----	68
3.2. Les candidatures féminines aux élections-----	70
3.3. Les femmes élues aux élections législatives et municipales -----	72
4. Qualité et transparence du processus électoral-----	74
4.1. Nombre moyen d'électeurs par bureau de vote-----	74
4.2. Les bulletins nuls par rapport aux votants-----	75
4.3. Nombre de contentieux électoral -----	77
Annexe : Métadonnées-----	79

Liste des tableaux

Fonctionnement de la CENI

Tableau 1 : Les effectifs du personnel permanent selon le sexe	12
Tableau 2 : Les effectifs du personnel permanent selon la catégorie	12
Tableau 3 : les qualifications du personnel en matière électorale	12
Tableau 4 : Le matériel roulant selon la catégorie	12
Tableau 5 : Les réalisations du budget de fonctionnement (en million de FCFA)	13
Tableau 6 : Les dépenses de consommations d'eau, électricité, téléphone (en million de FCFA)	13
Tableau 7 : Les moyens humains mobilisés pour l'enrôlement	15
Tableau 8 : Les moyens matériels mobilisés pour l'enrôlement	15
Tableau 9 : Les moyens financiers mobilisés(FCFA) pour l'enrôlement	16
Tableau 10 : Le potentiel électoral selon l'âge et le sexe	16
Tableau 11 : Le potentiel électoral et les électeurs inscrits par catégorie	17
Tableau 12 : Le potentiel électoral et les électeurs inscrits sur les listes électorales par région	17
Tableau 13 : Les électeurs selon l'âge	18
Tableau 14 : Les électeurs selon le sexe	18
Tableau 15 : Les électeurs inscrit par région en 2020	19
Tableau 16 : Les électeurs de la diaspora par pays en 2020	20

Election présidentielle

Tableau 17 : Couverture des activités de sensibilisation et d'éducation électorale	21
Tableau 18 : Diffusions de contenu de sensibilisation par la CENI	21
Tableau 19 : Les ressources humaines dans les démembrement de la CENI	22
Tableau 20 : Les membre des bureaux de vote	22
Tableau 21 : Les autres moyens humains mobilisés	22
Tableau 22 : Les accréditations délivrées par la CENI	23
Tableau 23 : Les Centres de Compilation des Résultats	23
Tableau 24 : Les moyens matériels mobilisés pour la Compilation des Résultat	23
Tableau 25 : Les moyens matériels mobilisés pour les opération de vote	24
Tableau 26 : Les moyens financiers mobilisés	25
Tableau 27 : Les dépenses effectuées par la CENI	26
Tableau 28 : Les candidatures selon le sexe	27
Tableau 29 : Les dates des élections	27
Tableau 30 : Les bureaux de vote par Région	27
Tableau 31 : Comportement de participation (taux de participation)	28
Tableau 32 : La participation aux élections	28
Tableau 33 : Les candidat vainqueurs aux élections	28
Tableau 34 : Résultats des élections présidentielles de 2020	28
Tableau 35 : Résultats des élections présidentielles de 2015	29
Tableau 36 : Résultats des élections présidentielles de 2010	29
Tableau 37 : Résultats des élections présidentielles de 2005	30
Tableau 38 : Résultats des élections présidentielles de 1998	30
Tableau 39 : Résultats des élections présidentielles de 1991	30
Tableau 40 : Le contentieux de selon les juridictions/institutions saisies	31

Tableau 41 : Les décisions rendues du contentieux-----	31
Tableau 42 : Le contentieux selon le type -----	31
Tableau 43 : Les personnes jugées à la permanence judiciaire aux élections de 2020-----	31
Tableau 44 : Les infractions et les décisions rendue à la permanence judiciaire aux élections de 2020 -----	32

Elections législatives

Tableau 45 : Couverture des activités de sensibilisation et d'éducation électorale-----	35
Tableau 46 : Diffusions de contenu de sensibilisation par la CENI-----	35
Tableau 47 : Les ressources humaines dans les démembrement de la CENI -----	36
Tableau 48 : Les membre des bureaux de vote -----	36
Tableau 49 : Les moyens humains mobilisé-----	36
Tableau 50 : Les moyens matériels mobilisés pour les opération de vote -----	37
Tableau 51 : Les moyens financiers mobilisés -----	38
Tableau 52 : Les dépenses effectuées par la CENI-----	39
Tableau 53 : Les candidatures selon le sexe -----	40
Tableau 54 : Les candidatures selon le sexe en 2020 -----	40
Tableau 55 : Participation des partis politiques -----	40
Tableau 56 : Les dates des élections -----	40
Tableau 57 : Les bureaux de vote par Région-----	41
Tableau 58 : La participation aux élections-----	41
Tableau 59 : Répartition des élus selon le sexe -----	41
Tableau 60 : Résultats des élections législatives de 2020 -----	42
Tableau 61 : Résultats des élections législatives de 2015 -----	43
Tableau 62 : Résultats des élections législatives de 2012 -----	43
Tableau 63 : Résultats des élections législatives de 2007 -----	44
Tableau 64 : Le contentieux de selon les juridictions/institutions saisies -----	45
Tableau 65 : Les décisions rendues du contentieux-----	45
Tableau 66 : Le contentieux selon le type -----	45

Elections municipales

Tableau 67 : Couverture des activités de sensibilisation et d'éducation électorale-----	47
Tableau 68 : Diffusions de contenu de sensibilisation par la CENI-----	47
Tableau 69 : Les ressources humaines dans les démembrement de la CENI -----	47
Tableau 70 : Les membre des bureaux de vote -----	48
Tableau 71 : Les moyens financiers mobilisés -----	48
Tableau 72 : Les dépenses effectuées par la CENI-----	49
Tableau 73 : Les candidats et les siège de conseillers -----	49
Tableau 74 : Participation des partis politiques -----	50
Tableau 75 : Les dates des élections -----	50
Tableau 76 : Les bureaux de vote par Région-----	50
Tableau 77 : Nombre de votants par région -----	51
Tableau 78 : Les taux de participation par région -----	51
Tableau 79 : Répartition des élus selon le sexe -----	52
Tableau 80 : Répartition des élus par partis politique aux élections de 2012 -----	52
Tableau 81 : Répartition des élus par partis politique aux élections de 2016 -----	53

Tableau 82 : Les contentieux de selon les juridictions/institutions saisies -----	54
Tableau 83 : Les décisions rendues des contentieux électoral liés aux élection municipales-----	54

Tableau de bord

Tableau 84: Le potentiel électoral-----	63
Tableau 85: Variation(%) du nombre des bureau de vote par région -----	65

Liste des graphiques

Graphique 1 : Evolution du budget de fonctionnement de la CENI(en million de FCFA)-----	57
Graphique 2 : Structure du budget de fonctionnement de la CENI en 2022(en million de FCFA) -----	57
Graphique 3 : Evolution du budget des élections présidentielles(en milliard de FCFA)-----	59
Graphique 4 : Evolution du budget es élections municipales(en milliard de FCFA) -----	59
Graphique 5 : Evolution du budget des élections législatives(en milliard de FCFA)-----	59
Graphique 6 : Le financement du budget des élections présidentielles en 2020 -----	61
Graphique 7 : Le financement du budget des élections présidentielles en 2015 -----	61
Graphique 8 : Répartition du potentiel électoral selon l'âge -----	63
Graphique 9 : Répartition potentiel électoral selon le sexe-----	63
Graphique 10 : Répartition des inscrits selon l'âge-----	63
Graphique 11 : Répartition des inscrits selon le sexe-----	63
Graphique 12 : Evolution du nombre de bureau de vote aux élections présidentielles, législatives et municipales-----	65
Graphique 13 : Evolution des partis politiques ayant pris part aux élections-----	67
Graphique 14 : Evolution du % des partis politiques ayant réellement participé aux élections législatives et municipales-----	67
Graphique 15 : Evolution du taux de participation aux élections présidentielles -----	69
Graphique 16 : Evolution du taux de participation aux élections législatives -----	69
Graphique 17 : Evolution du nombre de candidats aux élections présidentielles selon le sexe -----	71
Graphique 18 : Evolution de candidats(en %) -----	71
Graphique 19 : Evolution de candidats(en %) aux élections législatives selon le sexe -----	71
Graphique 20 : Répartition des candidats(en %) aux élections législatives de 2020-----	71
Graphique 21 : Evolution des élus(en %) aux élections législatives selon le sexe -----	73
Graphique 22 : Evolution des élus(en %) aux élections municipale selon le sexe -----	73
Graphique 23 : Nombre moyen d'électeurs par bureau de vote au élection couplées de 2020-----	74
Graphique 24 : Evolutions de la qualité des votes aux élections présidentielles -----	76
Graphique 25 : Evolutions de la qualité des votes aux élections législatives -----	76
Graphique 26 : Evolutions du nombre de recours aux élections législatives -----	78
Graphique 27 : Répartition des décisions rendues aux élections législatives de 2020-----	78
Graphique 28 : Evolutions du nombre de aux élections municipales -----	78
Graphique 29 : Répartition des décisions rendues aux élections municipale de 2016-----	78

Sigles et abréviations

BF	: Burkina Faso
BRIDGE	:
BV	: Bureau de Vote
CCCR	: Centre Communal de Compilation des Résultats
CECI	: Commission électorale communale indépendante
CEIA	: Commission électorale indépendante d'arrondissement
CEIAM	: Commission électorale indépendante d'ambassade
CEIC	: Commission électorale indépendante de consulat
CENI	: Commission électorale nationale indépendante
CEPI	: Commission électorale provinciale indépendante
CPCR	: Centre provincial de Compilation des Résultats
FCFA	: Frans des Colonies Françaises d'Afrique
INSD	: Institut national de la Statistique et de la démographie
MATD	: Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation
MBV	: Membre de bureau de vote
OIF	: Organisation Internationale de la Francophonie
OPK	: Opérateur de kit
PNUD	: Programme des Nations unies pour le développement
TGI	: Tribunal de Grande instance
UE	: Union Européenne
USAID	: U.S. Agency for International Development

ANNUAIRE STATISTIQUE

Partie1 : Fonctionnement de la CENI

Tableau 1 : Les effectifs du personnel permanent selon le sexe

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Homme	50	74	74	77	76	76	76	80
Femme	30	30	30	32	31	32	31	26
Total	80	104	104	109	107	108	107	106

Source : DRH/CENI

Tableau 2 : Les effectifs du personnel permanent selon la catégorie

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Commissaire	15	15	15	15	15	15	15	15
P	0	0	0	0	0	0	0	0
A ou 1 ^{ère}	14	15	15	16	16	17	18	20
B ou 2 ^{ème}	42	65	65	66	65	64	62	62
C ou 3 ^{ème}	10	10	10	11	11	11	11	10
D ou 4 ^{ème}	6	6	6	6	5	6	5	5
E ou 5 ^{ème}	8	8	8	10	10	10	11	9
Total	95	119	119	124	122	123	122	121

Source : DRH/CENI

Tableau 3: les qualifications du personnel en matière électorale

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
BRIDGE	3	3	3	3	3	3	3	3
Accrédité	2	2	2	2	2	2	3	3
Semi accrédité	1	1	1	1	1	1	0	0
Certifié					26	00	33	42
MEPA	0	0	0	0	0	0	8	21
Mater	0	0	0	0	0	0	4	9
Certifié	0	0	0	0	0	0	4	12
LEAD	25	-	-	-	-	0	0	0

Source : DRH/CENI

Tableau 4 : Le matériel roulant selon la catégorie

	2020	2021	2022
4 roues			
Berline			
Pick-Up			
Station wagon			
Véhicules spécifiques			
2 roues (Motos)			5

Source : DAF/CENI

Tableau 5 : Les réalisations du budget de fonctionnement (en million de FCFA)

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Achat de bien et service	8,9	2,5	60,6	71,7	87,8	99,4	94,7
Frais de transport et missions	2,7	16,3	48,7	19,3	9,1	14,6	16,8
Location et charges locatives	0,5	0,0	0,0	3,9	2,5	4,8	0,0
Entretien, réparation et	0,0	0,0	12,7	32,8	17,8	37,0	29,7
Charges de personnel	204,5	15,1	170,7	173,1	158,9	207,4	251,4
Communication	0,0	6,8	35,4	48,6	50,0	60,3	43,8
Autres dépenses	2,2	0,0	21,6	27,5	14,3	38,5	31,5
Total	218,8	40,7	349,7	376,9	340,4	462	467,9

Source : DAF/CENI

Tableau 6 : Les dépenses de consommations d'eau, électricité, téléphone (en million de FCFA)

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Eau	0,5	0,9	3,5	5,3	5,4	10,6	5,3
Electricité	0,0	1,5	8,0	5,5	6,0	6,8	19,0
Téléphone	0,0	6,8	25,4	43,6	43,6	58,5	36,2
Total	0,5	9,3	37,0	54,5	55,0	75,9	60,5

Source : DAF/CENI

Partie2 : Les opérations électorales

1. L'enrôlement des électeurs

1.1. Les moyens mobilisés

Tableau 7 : Les moyens humains mobilisé pour l'enrôlement

	2020
Formateurs des superviseur	
Superviseur	320
OPK	5098
Aide opérateur	
Commissaire	15
Démembrement	2220
Cadre d'appui	
Total	

MCI :Membre des centres d'inscription ; OPK : Opérateurs de kits

Source : CENI

Tableau 8 : Les moyens matériels mobilisés pour l'enrôlement

	2020
Véhicule 4 roues	
Berline	
Pick-Up	
Station wagon	
Véhicules spécifiques(Bus)	
Engins à 2 roues (Motos)	
Kits d'enrôlement ¹	5098
Support de stockage des données ²	
Moto	5
Groupe électrogène	456
Serveurs	7
Panneaux solaires	3150
Formulaires de carte d'électeurs	
Encre	
Guide de l'opérateur de kit	

Source : CENI

¹ Une valise qui contient Laptop, imprimante, scanner d'empreinte digitale, Webcam,

² Clé USB et Disque dur externe

Tableau 9 : Les moyens financiers mobilisés(FCFA) pour l'enrôlement

	2010	2012	2015	2020
Dotation total	8 780 488 483	20 384 404 614	11 009 038 734	23 338 633 130
Dépenses	6 185 218 743	20 384 404 614	6 211 394 375	33 845 939 132
Achat de bien et service	3 773 333 413	11 487 446 752	2 376 479 714	22 423 456 398
Frais de transport et missions	669 756 810	313 234 600	144 961 300	807 248 024
Location et charges locatives	30 056 000	816 537 139	109 808 400	1 500 386 596
Entretien, réparation et maintenance	53 804 753	90 435 375	224 817 263	57 335 609
Charges de personnel	452 257 264	3 345 617 968	591 297 250	1 854 783 434
Publicité, communication, sensibilisation et éducation citoyenne	136 255 332	632 797 006	130 391 965	1 432 764 785

Source : CENI et Cours des comptes

1.2. Le potentiel électoral et électeurs inscrits

Tableau 10 : Le potentiel électoral selon l'âge et le sexe

	2012	2015	2020
18-35 ans	4 369 107	4 826 766	5 547 035
Homme	1 952 598	2 172 204	2 500 110
Femme	2 416 509	2 654 562	3 046 925
Plus de 35 ans	3 235 322	3 578 200	4 208 041
Homme	1 463 721	1 591 855	2 001 629
Femme	1 771 601	1 986 345	2 206 412
Ensemble	7 604 429	8 404 966	9 755 076
Homme	3 416 319	3 764 059	4 501 739
Femme	4 188 110	4 640 907	5 253 337

Source : Projections démographiques, INSD 2023

Tableau 11 : Le potentiel électoral et les électeurs inscrits par catégorie

		2012	2015	2020
Burkinabé de l'intérieur	Population totale	16 779 206	18 450 494	20 818 036
	Potentiel	7 604 429	8 404 966	9 755 076
	Inscrits	4 365 202	5 544 727	6 467 091
Diaspora	Potentiel			
	Inscrits			23 071
Etrangers vivants au BF	Potentiel			
	Inscrits	49	65	147
Total	Potentiel	7 604 429	8 404 966	9 755 076
	Inscrits	4 365 251	5 544 792	6 490 309

Source : CENI et INSD

Tableau 12 : Le potentiel électoral et les électeurs inscrits sur les listes électorales par région

Région		2012	2015	2020
Boucle du Mouhoun	Potentiel	709 331	776 226	879 942
	Inscrits	366 686		528 992
Cascades	Potentiel	291 568	327 215	374 886
	Inscrits	148 441		227 371
Centre	Potentiel	1 174 209	1 333 563	1 741 868
	Inscrits	827 211		1 294 114
Centre-Est	Potentiel	570 822	629 433	707 954
	Inscrits	330 450		510 577
Centre-Nord	Potentiel	587 295	646 562	829 621
	Inscrits	319 479		464 537
Centre-Ouest	Potentiel	589 578	646 681	762 508
	Inscrits	335 022		463 979
Centre-Sud	Potentiel	326 892	356 870	379 116
	Inscrits	195 855		274 547
Est	Potentiel	589 892	655 573	816 806
	Inscrits	325 514		457 007
Hauts-Bassins	Potentiel	821 200	910 782	1 115 027
	Inscrits	501 334		779 340
Nord	Potentiel	572 614	627 224	769 765
	Inscrits	352 375		511 975
Plateau Central	Potentiel	343 277	375 269	450 238
	Inscrits	188 542		283 099
Sahel	Potentiel	501 537	554 619	505 016
	Inscrits	299 543		410 595

Région		2012	2015	2020
Sud-Ouest	Potentiel	324 546	356 480	422 329
	Inscrits	174 750		260 958
Diaspora	Potentiel			
	Inscrits			23 071
Total	Potentiel	7 402 761	8 196 497	9 755 076
	Inscrits	4 365 202		6 490 162

Source : CENI et INSD

Tableau 13 : Les électeurs selon l'âge

	2012	2015	2020
18-35 ans	2 257 539	2 596 552	2 501 661
Plus de 35 ans	2 107 663	2 948 175	3 989 269
Total	4 365 202	5 544 727	6 492 868

Source : CENI

Tableau 14 : Les électeurs selon le sexe

	2012	2015	2020
Homme	2 080 179	2 922 782	3 451 037
Femme	2 285 023	2 621 945	3 039 893
Total	4 365 202	5 544 727	6 492 868

Source : CENI

Tableau 15 : Les électeurs inscrit par région en 2020

	Homme				Femme				Total
	Moins de 25 ans	25-35 ans	Plus de 35 ans	Total	Moins de 25 ans	25-35 ans	Plus de 35 ans	Total	
BOUCLE DU MOUHOUN	21 566	86 245	189 999	297 810	12 785	63 779	155 021	231 585	529 395
CASCADES	11 811	35 336	77 790	124 937	7 002	29 081	66 440	102 523	227 460
CENTRE	92 055	229 888	387 505	709 448	75 226	200 121	309 894	585 241	1 294 689
CENTRE-EST	27 551	65 861	152 884	246 296	21 639	76 395	166 405	264 439	510 735
CENTRE-NORD	21 673	64 292	155 009	240 974	15 605	63 962	143 563	223 130	464 104
CENTRE-OUEST	23 204	60 036	141 392	224 632	11 808	59 434	168 378	239 620	464 252
CENTRE-SUD	15 489	35 121	87 548	138 158	10 495	32 840	92 931	136 266	274 424
EST	21 463	75 098	160 368	256 929	14 428	63 253	122 560	200 241	457 170
HAUTS-BASSINS	48 409	121 215	241 802	411 426	40 005	113 026	215 613	368 644	780 070
NORD	26 150	69 510	162 547	258 207	18 236	67 478	168 203	253 917	512 124
PLATEAU CENTRAL	15 240	37 358	92 806	145 404	9 994	36 995	90 762	137 751	283 155
SAHEL	16 909	69 535	152 335	238 779	13 249	55 752	103 430	172 431	411 210
SUD-OUEST	13 438	39 250	87 601	140 289	7 551	29 096	84 100	120 747	261 036
Total	354 958	988 745	2 089 586	3 433 289	258 023	891 212	1 887 300	3 036 535	6 469 824

Source : CENI

Tableau 16 : Les électeurs de la diaspora par pays en 2020

Pays	Homme				Femme				Total
	Moins de 25 ans	25-35 ans	Plus de 35 ans	Total	Moins de 25 ans	25-35 ans	Plus de 35 ans	Total	
AFRIQUE DU SUD	2	12	50	64	0	9	8	17	81
BENIN	69	188	379	636	25	40	80	145	781
COTE D'IVOIRE	168	647	3 962	4 777	51	159	516	726	5 503
EGYPTE	40	134	54	228	36	29	8	73	301
GABON	165	1 251	2 251	3 667	28	59	92	179	3 846
GHANA	69	138	213	420	36	37	61	134	554
LIBYE	24	166	132	322	6	18	27	51	373
MALI	442	477	738	1 657	72	166	155	393	2 050
MAROC	196	71	27	294	85	24	7	116	410
NIGER	343	355	642	1 340	55	105	164	324	1 664
NIGERIA	9	21	71	101	7	14	18	39	140
SENEGAL	183	272	395	850	145	137	179	461	1 311
TCHAD	8	54	102	164	2	21	38	61	225
TOGO	115	247	677	1 039	28	65	100	193	1 232
TUNISIE	130	149	15	294	45	27	4	76	370
CANADA	32	35	115	182	21	28	49	98	280
ETATS-UNIES	25	157	398	580	16	49	134	199	779
ARABIE SAOUDITE	14	46	151	211	34	39	48	121	332
ALLEMAGNE	5	22	72	99	2	2	16	20	119
BELGIQUE	11	23	114	148	5	34	49	88	236
FRANCE	42	193	286	521	32	92	162	286	807
ITALIE	56	310	902	1 268	39	74	269	382	1 650
Total	2 148	4 968	11 746	18 862	770	1 228	2 184	4 182	23 044

Source : CENI

2. Les élections présidentielles

2.1. Sensibilisation et éducation électorale

Tableau 17 : Couverture des activités de sensibilisation et d'éducation électorale

	2010	2015	2020
Nombre de radio communautaires	95	120	150
Nombre d'OSC	80	90	115
Nombre de crieurs publics	100	130	250
Nombre de provinces couvertes	45	45	35

Source : CENI

Tableau 18 : Diffusions de contenu de sensibilisation par la CENI

		2010	2015	2020
Dans les chaînes de télé	Publique	1	1	1
	Privée	2	10	10
	Total	3	11	11
Dans les Radio	Nationale	1	1	1
	Communautaire	95	120	150
Dans la Presse écrite	Publique	1	1	1
	Privée	5	8	9
	Total	6	9	10
Dans les affiches	Grand format	14000	-	30
	Moyen format	10000	-	30
	Petit format	5000	100000	30
Dans la Presse en ligne		1	2	10
Réseaux sociaux		0	1	1

Source : CENI

2.2. Les moyens humains , matériels et financier

Tableau 19 : Les ressources humaines dans les démembrement de la CENI

		2015	2020
CEPI	Président	45	45
	Vice-président	45	45
	Trésorier	45	45
	Rapporteurs	45	45
	Membres	90	90
	Total	270	270
CECI	Président	351	351
	Vice-président	351	351
	Trésorier	351	351
	Rapporteurs	351	351
	Membres	702	702
	Total	2106	2106
CEIA	Président	19	19
	Vice-président	19	19
	Trésorier	19	19
	Rapporteurs	19	19
	Membres	38	38
	Total	114	114
CEIAM /CEIC	Président		22
	Rapporteurs		44
	Total		66
Total		2490	2556

Source : CENI

Tableau 20 : Les membre des bureaux de vote

	2015	2020
Président	17 928	21 154
Assesseur	35 856	42 308
Secrétaire	35 856	42 308
Total	89 640	105 770

Source : CENI

Tableau 21 : Les autres moyens humains mobilisé

	2020 ³
Formateurs de formateur des MBV	124
Formateurs des MBV	5 284
Président CCCR	368

³ Elections couplées Présidentielle et législatives

Opérateurs de saisie	976
Archivistes	736
Administrateurs	400
Indicateurs de Bureau de vote	300
Total	8188

Source : CENI

Tableau 22 : Les accréditations délivrées par la CENI

	2005	2010	2015	2020
Ambassade	9			
Partenaire			6 000	
Média	31	844	1 700	
Observateurs nationaux	970	2 648	14 000	
Observateurs Internationaux	411	544	800	
Total	1 421	4 036	22 500	

Source : CENI

Tableau 23 : Les Centres de Compilation des Résultats

	2012	2015	2020
Nombre de CCCR		368	368
Nombre de CPCR	45		
Membres des Centre de Compilation		2480	2480

Source : CENI

Tableau 24 : Les moyens matériels mobilisés pour la Compilation des Résultat

	2015	2020
Ordinateurs	368	368
Imprimante	368	368
Onduleur	368	368
Scanner	368	368
Support de stockage des données ⁴	368	368
Groupe électrogène	368	368
Serveurs	368	368
Kit satellitaire		

Source : CENI

⁴ Clé USB et Disque dur externe

Tableau 25 : Les moyens matériels mobilisés pour les opération de vote

	2020
Imprimante	1048
Onduleur	343
Régulateur de tension	848
Scanner	512
Support de stockage ⁵ des données	
Groupe électrogène	456
Serveurs	7
Isoloir	57 628
Urne	24 869
Kit du Bureau de vote	21 188
Kit mobile opérateur de réseau de téléphonie	368

Source : CENI

⁵ Clé USB et Disque dur externe

Tableau 26 : Les moyens financiers mobilisés

	1998	2005	2010	2015 ⁶	2020 ⁷
Contribution Etat					18 244 186 156
Contribution PTF	2 183 117 826			18 426 500 000	9 685 197 363
PNUD	110 000 000			480 000 000	660 545 764
UE	800 000 000			5 904 000 000	6 069 322 180
CEDEAO				375 000 000	
OIF	41 000 000				
Suisse				3 074 000 000	344 460 072
Italie	100 000 000				67 795 228
Suède	23 000 000			2 252 000 000	1 374 920 460
Allemagne				1 310 000 000	339 604 401
Danemark	121 267 826			910 000 000	700 593 149
France	200 000 000				
Pays Bas	147 000 000			283 000 000	
Belgique	160 000 000				
Taiwan	60 000 000				
Canada	160 000 000				
RFA	43 000 000				
Norvège	17 850 000				
Turquie				163 000 000	119 206 108
Fondation Konrad Adenauer					8 750 000
Chine				655 000 000	
Autriche				327 500 000	

⁶ Elections couplées Présidentielles et législatives

⁷ Elections couplées Présidentielles et législatives

	1998	2005	2010	2015 ⁶	2020 ⁷
France				852 000 000	
USAID				1 513 000 000	
Luxembourg				328 000 000	
Total	4 221 727 449	3 956 167 350	5 409 606 620		29 200 792 039

Source : CENI

Tableau 27 : Les dépenses effectuées par la CENI

	1998	2005	2010	2015 ⁸	2020 ⁹
Achat de bien et service	1 703 769 930	1 647 981 960	3 502 943 482		13 779 197 425
Impression de document électoraux	501 283 671	459 826 100	731 834 000		9 411 174 909
Matériel électoral	574 870 259	696 805 570	1 351 510 952		3352617256
Transport et Logistique			1 219 598 530		294 405 260
Carburant	627 616 000	491 350 290	200 000 000		721 000 000
Location et charges locatives		2 190 000	29 650 600		1 224 750 696
Entretien, réparation et			17 375 547		148 091 534
Charges de personnel	1 564 302 300	1 039 496 800	1 182 516 220		991 070 000
Communication	64 350 000	51 696 235	100 365 492		306 583 063
Autres dépenses					
Total	3 086 440 555	3 562 188 007	4 377 267 279	20 578 135 385	21 890 718 004

Source : CENI

⁸ Elections couplées Présidentielles et législatives

⁹ Elections couplées Présidentielles et législatives

2.3. L'enregistrement des candidats

Tableau 28 : Les candidatures selon le sexe

	1991	1998	2005	2010	2015	2020
Homme	1	3	10	7	12	12
Femme	0	0	0	0	2	1
Total	1	3	10	7	14	13

Source : CENI et Conseil Constitutionnel

2.4. Les opérations de votes

Tableau 29 : Les dates des élections

Année	Date
2020	22 novembre 2020 ¹⁰
2015	29 novembre 2015 ¹¹
2010	21 novembre 2010
2005	13 Novembre 2005
1998	15 novembre 1998
1991	1 ^{er} décembre 1991

Source : CENI

Tableau 30 : Les bureaux de vote par Région

	2005	2010	2015	2020
Boucle du Mouhoun	1219	1247	1 549	1 696
Cascades	438	482	677	760
Centre	1044	1127	2 557	3 806
Centre-Est	892	1047	1 508	1 664
Centre-Nord	1051	1114	1 405	1 540
Centre-Ouest	936	966	1 321	1 455
Centre-Sud	619	655	792	867
Est	1173	1270	1 557	1 652
Hauts-Bassins	890	974	1 764	2 404
Nord	1094	1145	1 507	1 693
Plateau Central	645	680	823	919
Sahel	797	850	1 176	1 271

¹⁰ Couplées à des élections législatives

¹¹ Idem

Sud-Ouest	1132	1146	1 292	1 359
Etranger				68
Total	11930	12703	17 928	21 154

Source : CENI

Tableau 31 : Comportement de participation (taux de participation)

Année	1991	1998	2005	2010	2015	2020
1 ^{er} tour	27,3%	56,08%	57,5%	54,90 %	60%	50,22%
2 nd tour						

Source : CENI et Conseil Constitutionnel

Tableau 32 : La participation aux élections

	1991	1998	2005	2010	2015	2020
Nombre d'électeurs	3 179	4 226	3924328	3 239	5 517	5 918
Votes valides	750 146	2 280	2 066	1	3 118	2 849
Votes blancs/nuls	117 892	89 458	196 629	78 954	191 293	123 055
Total des votants	868 038	2 369	2262899	1 778	3 309	2 972
Taux de participation	27,3%	56,08%	57,66%	54,82 %	60%	50,22%

Source : CENI et Conseil Constitutionnel

2.5. Compilation et centralisation des résultats

Tableau 33 : Les candidat vainqueurs aux élections

Date	Vainqueurs	Sexe	Nombre de voix	Score
22 novembre 2020	Rock Marc C. Kaboré	Homme	1 645 229	57,74%
29 novembre 2015	Rock Marc C. Kaboré	Homme	1 668 169	53,49%
21 novembre 2010	Blaise Compaoré	Homme	1 357 315	80,25 %.
13 Novembre 2005	Blaise Compaoré	Homme	1 660 148	80,35%
15 novembre 1998	Blaise Compaoré	Homme	1 996 151	87,53%
1 ^{er} décembre 1991	Blaise Compaoré	Homme	750 146	100%

Source : CENI et Conseil Constitutionnel

Tableau 34 : Résultats des élections présidentielles de 2020

Candidat	Parti politique	Nombre de voix	%
Roch Marc Christian Kaboré	MPP	1 645 229	57,74
Eddie Komboïgo	CDP	442 693	15,54

Zéphirin Diabré	UPC	354 988	12,46
Kadré Désiré Ouédraogo	Agir Ensemble	95 661	3,36
Tahirou Barry	MCR	62 231	2,18
Ablassé Ouédraogo	FA	51 461	1,81
Gilbert Noël Ouédraogo	ADF	45 263	1,59
Isaac Zida	MPS	43 537	1,53
Abdoulaye Soma	SA	40 724	1,43
Farama Ségui Ambroise	OPA	25 916	0,91
Pascal Sessouma	BV	20 068	0,7
Yéli Monique Kam	MRB	15 322	0,54
Claude Aimé Tassebedo		6 442	0,23

Source : CENI et Conseil Constitutionnel

Tableau 35 : Résultats des élections présidentielles de 2015

Candidat	Parti politique	Nombre	%
Roch Kaboré	Mouvement du peuple pour le progrès	1 668 169	53,49
Zéphirin Diabré	Union pour le progrès et le changement	924 811	29,65
Tahirou Barry	Parti de la renaissance nationale	96 457	3,09
Bénéwendé Stanislas	Union pour la renaissance/Mouvement	86 459	2,77
Ablassé Ouedraogo	Le Faso Autrement	60 134	1,93
Saran Sérémé	Parti pour le développement et le changement	53 900	1,73
Victorien Barnabé Wendkouni Tougouma	Mouvement africain des peuples	50 893	1,63
Jean-Baptiste Natama	Indépendant	42 497	1,36
Isaaka Zampaligré	Indépendant	38 064	1,22
Adama Kanazoé	Indépendant	37 766	1,21
Ram Ouédraogo	Rassemblement des écologistes du Burkina	21 161	0,68
Maurice Denis Salvador	Rassemblement des démocrates pour le Faso	15 266	0,49
Boukaré Ouédraogo	Indépendant	15 007	0,48
Françoise Toé	Indépendante	8 111	0,2

Source : CENI et Conseil Constitutionnel

Tableau 36 : Résultats des élections présidentielles de 2010

Candidat	Nombre de voix	%
COMPAORE Blaise	1 357 955	80,15
DIALLO Hama Arba	139 114	8,21
KABORÉ Maxime	25 085	1,48
SANKARA Bénéwendé Stanislas	107 331	6,34

KABORÉ Boukary	39 188	2,31
PARÉ Pargui Emile	14 560	0,86
KABORÉ Ouampoussoga François	10 964	0,65

Source : CENI et Conseil Constitutionnel

Tableau 37 : Résultats des élections présidentielles de 2005

Candidat	Nombre de voix	%
Blaise COMPAORE	1 660 148	80,35
Michel TIENDREBEOGO	33 353	1,61
Ram OUEDRAOGO	42 061	2,04
Toubé Clément DAKIO	7 741	0,37
Nayabtigungu CONGO KEBOR	6 706	0,32
Bénéwende Stanisla SANKARA	100 816	4,88
Pargui Emile PARE	17 998	0,87
Ali LANKOANDE	35 949	1,74
Laurent BADO	53 743	2,60
Ermann Hector Augustin Magloire YAMEOGO	15 685	0,76

Source : CENI et Conseil Constitutionnel

Tableau 38 : Résultats des élections présidentielles de 1998

Candidat	Parti politique	Nombre de voix	%
Blaise Compaoré	Congrès pour la démocratie	1 996 151	87,53
Ram Ouédraogo	Les Verts du Burkina	150 796	6,61
Frédéric Guirma	Front de refus	133 552	5,86

Source : CENI et Conseil Constitutionnel

Tableau 39 : Résultats des élections présidentielles de 1991

Candidat	Parti politique	Nombre de voix	%
Blaise Compaoré	ODP/MT	750 146	100

Source : CENI et Conseil Constitutionnel

2.6. Le contentieux électoral

Tableau 40 : Le contentieux de selon les juridictions/institutions saisies

	2005	2010	2015	2020
Nombre de recours	8	1	5	8

Source : Conseil Constitutionnel

Tableau 41 : Les décisions rendues du contentieux

	2005	2010	2015	2020
Irrecevable	1	0	3	8
Recevable et mal fondé	6	0	0	0
Recevable et fondé	0	0	1	0
Désistement	0	0	0	0
Incompétent	0	0	0	0
Rejet	1	1	0	0
Recevable et partiellement fondé	0	0	0	0
Total	8	1	4	8

Source : Conseil Constitutionnel

Tableau 42 : Le contentieux selon le type

	2005	2010	2015	2020
Contentieux de candidature	8	0	5	8
Contentieux des opérations électorales et résultats	0	1	0	0
Total	8	1	5	8

Source : Conseil Constitutionnel

2.7. Les permanences judiciaire

Tableau 43 : Les personnes jugées à la permanence judiciaire aux élections de 2020

Juridictions ont tenu des audiences de FD	Nombre de dossiers jugés	Nombre de personnes jugées	Nombre de personnes condamnées	Nombre de personnes relaxées
Ouagadougou	4	5	4	1
Bobo Dioulasso	2	2	2	0
Koudougou	2	3	2	1
Dédougou	1	2	2	0

Diébougou	2	2	1	1
Total	11	14	11	3

Tableau 44 : Les infractions et les décisions rendue à la permanence judiciaire aux élections de 2020

Infractions retenues contre les personnes poursuivies		Décision du tribunal
Ouagadougou	1- Prise d'identité d'un électeur	Coupable : 1 mois d'emprisonnement et 200 000 FCFA d'amende le tout ferme
	2- complicité de prise d'identité d'un électeur	Coupable : 1 mois d'emprisonnement et 200 000 FCFA d'amende le tout ferme
	3- Inscription frauduleuse sur une liste et faux en écriture publique	Relaxe au bénéfice du doute
	4- trouble à l'ordre public	Coupable : 3 mois d'emprisonnement et 250 000 FCFA d'amende le tout assorti de sursis
	5- trouble à l'ordre public	Coupable: 3 mois d'emprisonnement avec sursis et 150 000 FCFA d'amende ferme
Bobo Dioulasso	1- Fraude électorale	Coupable : 6 mois d'emprisonnement et 250 000 FCFA d'amende le tout assorti de sursis
	2- Fraude électorale	Coupable : 6 mois d'emprisonnement et 600 000 FCFA d'amende le tout assorti sursis
Koudougou	1- Distribution de bulletins de vote - agissement influençant le choix des électeurs - Propagande électorale hors campagne	Coupable : 12 mois d'emprisonnement et 500 000 FCFA d'amende le tout assorti de sursis
	2- trouble à l'ordre public - Atteinte à la sincérité du scrutin	Coupable : 3 mois d'emprisonnement et 30 000 FCFA d'amende le tout avec sursis
	3- complicité de trouble à l'ordre public - Complicité d'atteinte à la sincérité du scrutin	Relaxe pour infractions non constituées
Dédougou	1- Vote frauduleux	Coupable : 6 mois d'emprisonnement et 150 000 FCFA d'amende le tout assorti de sursis
	2- Inscription frauduleuse - Tentative de vote frauduleux	Coupable : 1 mois d'emprisonnement et 100 000 FCFA d'amende le tout assorti de sursis

Diébougou	1- atteinte au scrutin	Coupable : 2 mois d'emprisonnement ferme et 500 000 FCFA assorti de sursis
	2- corruption électorale	Relaxe pour infraction non constituée

3. Les élections législatives

3.1. Sensibilisation et éducation électorale

Tableau 45 : Couverture des activités de sensibilisation et d'éducation électorale

	2015	2020
Nombre de radio communautaires	95	150
Nombre d'OSC	80	115
Nombre de crieurs publics	200	250
Nombre de provinces couvertes	45	35

Source : CENI

Tableau 46 : Diffusions de contenu de sensibilisation par la CENI

		2015	2020
Dans les chaînes de télé	Publique	1	15
	Privée	10	15
	Total	11	
Dans les Radio	Nationale	1	30
	Communautaire	120	30
Dans la Presse écrite	Publique	1	10
	Privée	8	10
	Total	9	
Dans les affiches	Grand format	-	30
	Moyen format	-	30
	Petit format	100000	30
Dans la Presse en ligne		2	10
Réseaux sociaux		1	10

Source : CENI

3.2. Les moyens humains, matériels et financiers

Tableau 47 : Les ressources humaines dans les démembrement de la CENI

		2015	2020
CEPI	Président	45	45
	Vice-président	45	45
	Trésorier	45	45
	Rapporteurs	45	45
	Membres	90	90
	Total	270	270
CECI	Président	351	351
	Vice-président	351	351
	Trésorier	351	351
	Rapporteurs	351	351
	Membres	702	702
	Total	2106	2106
CEIA	Président	19	19
	Vice-président	19	19
	Trésorier	19	19
	Rapporteurs	19	19
	Membres	38	38
	Total	114	114
CEIAM /CEIC	Président		22
	Rapporteurs		44
	Total		66
Total		2490	2556

Source : CENI

Tableau 48 : Les membre des bureaux de vote

	2012	2015	2020
Président	14 657	17 928	21 154
Assesseur	29 314	35 856	42 308
Secrétaire	29 314	35 856	42 308
Total	73 285	89 640	105 770

Source : CENI

Tableau 49 : Les moyens humains mobilisé

	2020 ¹
Formateurs de formateur des MBV	124
Formateurs des MBV	5 284
Président CCCR	368
Opérateurs de saisie	976
Archivistes	736

¹ Elections couplées Présidentielles et législatives

Administrateurs	400
Membres des bureaux de vote	105 770
Indicateurs de Bureau de vote	300
Total	113 958

Source : CENI

Tableau 50 : Les moyens matériels mobilisés pour les opération de vote

	2020 ¹
Imprimante	1048
Onduleur	343
Régulateur de tension	848
Scanner	512
Support de stockage ² des données	
Groupe électrogène	456
Serveurs	7
Isoloir	57 628
Urne	24 869
Kit du Bureau de vote	21 188
Kit Satellitaire	

Source : CENI

¹ Couplées à des élections législatives

² Clé USB et Disque dur externe

Tableau 51 : Les moyens financiers mobilisés

	1997	2002	2007	2012 ¹	2015 ²	2020 ³
Contribution Etat						18 244 186 156
Contribution PTF				5 239 542 106	18 426 500 000	9 557 241 255
USAID					1 513 000 000	
UE				1 586 241 451	5 904 000 000	6 069 322 180
Luxemburg				316 919 875	328 000 000	
Danemark				1 772 719 683	910 000 000	700 593 149
Allemagne					1 310 000 000	339 604 401
Italie						67 795 228
Autriche					327 500 000	
France					852 000 000	
Chine Taïwan					655 000 000	
Suède				374 626 285	2 252 000 000	1 374 920 460
Pays-Bas					283 000 000	
Suisse				982 387 208	3 074 000 000	344 460 072
PNUD				206 647 605	480 000 000	660 545 764
CEDEAO					375 000 000	
Turquie					163 000 000	
Total	2 854 074 236	4 378 236 884	3 783 933 540	14 960 610 297		29 200 792 039

Source : CENI et Cours des Comptes

¹ Elections couplées législatives et municipales . Les contributions des PTFs en USD ont été estimées en FCFA avec le taux annuel moyen de 510,241 FCFA pour 1 USD

² Elections couplées Présidentielles et législatives.

³ Elections couplées Présidentielles et législatives. Les contributions des PTFs en USD ont été estimées en FCFA avec le taux annuel moyen de 573,753 FCFA pour 1 USD

Tableau 52 : Les dépenses effectuées par la CENI

	1997	2002	2007	2012 ¹	2015 ²	2020 ³
Achat de bien et service				9 013 188 439		13 779 197 425
Impression de	832 766 940	489 363 566	666 082 650	4 822 879 109		9 411 174 909
Matériel électoral	391 858 600	447 203 128	676 465 140	3 708 590 574		3352617256
Transport et				481 718 756		294 405 260
Carburant	604 999 090	377 906 034	523 450 000			721 000 000
Location et charges				45 476 000		1 224 750 696
Entretien, réparation et maintenance				845 083 172		148 091 534
Charges de personnel	405 861 250	1 986 097 435	685 637 313	1 957 337 800		991 070 000
Communication	33 166 590	169 753 235	104 746 672	163 433 716		306 583 063
Autres dépenses						
Total	2 649 208 432	6 365 213 979	3 308 805 205	14 960 610 297	20 578 135 385	21 890 718 004

Source : CENI et Cours des Comptes

¹ Elections couplées législatives et municipales . Les contributions des PTFs en USD ont été estimées en FCFA avec le taux annuel moyen de 510,241 FCFA pour 1 USD

² Elections couplées Présidentielles et législatives.

³ Elections couplées Présidentielles et législatives. Les contributions des PTFs en USD ont été estimées en FCFA avec le taux annuel moyen de 573,753 FCFA pour 1 USD

3.3. L'enregistrement des candidats

Tableau 53 : Les candidatures selon le sexe

	2012	2015	2020
Homme	1 733	8 347	7 525
Femme	728	3 293	3 131
Total	2 461	11 640	10 656

Source : CENI

Tableau 54 : Les candidatures selon le sexe en 2020

	Titulaire	Suppléants	Total
Homme	3 881	3 644	7 525
Femme	1 447	1 684	3 131
Total	5 328	5 328	10 656

Source : CENI

Tableau 55 : Participation des partis politiques

	2012	2015	2020
Partis politiques reconnus	96	140	202
Partis politiques ayant réellement participé	74	99	126

Source : CENI et DGESS/MATD

3.4. Les opérations de votes

Tableau 56 : Les dates des élections

Année	Date
2020	22 novembre ¹
2015	29 novembre 2015 ²
2012	2 décembre 2012
2007	6 mai 2007
2002	5 Mai 2002
1997	11 Mai 1997
1992	24 mai 1992

Source : CENI

¹ Couplées à des élections présidentielles

² idem

Tableau 57 : Les bureaux de vote par Région

	2012	2015	2020
Boucle du Mouhoun	1 341	1 549	1 696
Cascades	573	677	770
Centre	1 872	2 557	3 906
Centre-Est	1 222	1 508	1 664
Centre-Nord	1 191	1 405	1 521
Centre-Ouest	1 027	1 321	1 455
Centre-Sud	649	792	867
Est	1 304	1 557	1 663
Hauts-Bassins	1 317	1 764	2 404
Nord	1 294	1 507	1 693
Plateau Central	749	823	919
Sahel	922	1 176	1 271
Sud-Ouest	1 196	1 292	1 359
Total	14 657	17 928	21 188

Source : CENI

Tableau 58 : La participation aux élections

	2007	2012	2015	2020
Nombre d'électeurs inscrit	4 466 575	4 365 186	5 516 702	5 895 608
Votes valides	2 333 228	3 016 379	3 159 650	2 801 272
Votes blancs/nuls	187 260	299 416	157 543	126 487
Total des votants	2 520 488	3 315 795	3 317 193	2 927 759
Taux de participation	56,43%	75,96%	60,13%	49,66%

Source : CENI et Conseil Constitutionnel

3.5. Compilation et centralisation des résultats

Tableau 59 : Répartition des élus selon le sexe

	1992	1997	2002	2007	2012	2015	2020
Homme	103	102	98	94	103	116	118
Femme	4	9	13	17	24	11	9
Total	107	111	111	111	127	127	127

Source : CENI

Tableau 60 : Résultats des élections législatives de 2020

Parti politiques	Nb de voix	%	Siège		Total
			Régional	National	
Mouvement du peuple pour le progrès (MPP)	968 980	34,59	50	6	56
Congrès pour la démocratie et le progrès (CDP)	371 633	13,27	18	2	20
Nouveau temps pour la démocratie (NTD)	155 995	5,57	12	1	13
Union pour le progrès et le changement (UPC)	285 202	10,18	10	2	12
Union pour la renaissance/Parti sankariste (UNIR-PS)	68 727	2,45	4	1	5
Mouvement pour le Burkina du futur (MBF)	55 136	1,97	3	1	4
Alliance pour la démocratie et la fédération/Rassemblement démocratique africain (ADF-RDA)	69 179	2,47	2	1	3
Rassemblement patriotique pour l'intégrité (RPI)	67 304	2,4	2	1	3
Parti pour le développement et le changement (PDC)	56 407	2,01	2	1	3
Convention nationale pour le progrès (CNP)	37 042	1,32	2	0	2
Agir Ensemble	36 163	1,29	2	0	2
Alliance panafricaine pour la refondation (APR)	29 577	1,06	1	0	1
Progressistes unis pour le renouveau (PUR)	28 894	1,03	1	0	1
Parti pour la démocratie et le socialisme/Parti des bâisseurs (PDS/Metba)	27 757	0,99	1	0	1
Convergence pour le progrès et la solidarité - Génération 3 (CPS-G3)	20 639	0,74	1	0	1
110 autres partis n'ayant pas obtenu de siège	522 637	18,63	0	0	0
Total	2 801 272	95,68	111	16	127

Source : CENI

Tableau 61 : Résultats des élections législatives de 2015

Parti politiques	Nb de voix	%	Siège		Total
			Régional	National	
Mouvement du peuple pour le progrès (MPP)	1 096 814	34,71	49	6	55
Union pour le Progrès et le Changement (UPC)	648 784	20,53	30	3	33
Congrès pour la Démocratie et le Progrès (CDP)	417 058	13,2	16	2	18
Nouvelle alliance du Faso (NAFA)	130 963	4,14	1	1	2
Union pour la renaissance/Parti sankariste (UNIR-PS)	118 662	3,76	4	1	5
Alliance pour la démocratie et la fédération/Rassemblement démocratique africain (ADF-RDA)	96 614	3,06	2	1	3
Nouveau temps pour la démocratie (NTD)	70 374	2,23	2	1	3
Parti de la renaissance nationale (PRN)	59 421	1,88	1	1	2
Parti pour la démocratie et le socialisme/Parti des bâtisseurs (PDS/Metba)	58 589	1,85	1	0	1
Le Faso autrement (FA)	45 405	1,44	1	0	1
Organisation pour la démocratie et le travail (ODT)	28 469	0,9	1	0	1
Union pour un Burkina nouveau (UBN)	27 147	0,86	1	0	1
Rassemblement pour la démocratie et le socialisme (RDS)	25 783	0,82	1	0	1
Mouvement pour la Démocratie en Afrique (MDA)	18 310	0,58	1	0	1
85 autres partis n'ayant pas obtenu de siège	317257	10,04	0	0	0
Total	3 159 650	95,2	111	16	127

Source : CENI

Tableau 62 : Résultats des élections législatives de 2012

Parti politiques	Nb de voix	%	Siège		Total
			Régional	National	
Congrès pour la Démocratie et le Progrès (CDP)	1 467 749	48,66	62	8	70
Alliance pour la démocratie et la fédération/Rassemblement démocratique africain (ADF-RDA)	338 970	11,24	16	2	18

Union pour le Progrès et le Changement (UPC)	334 453	11,09	17	2	19
Union pour la renaissance/Mouvement sankariste (UPR-PS)	131 592	4,36	3	1	4
Parti pour la démocratie et le socialisme (PDS)	118 713	3,94	1	1	2
Union pour la République (UPR)	92 935	3,08	4	1	5
Convention des Forces Démocratiques de Burkina (CFDB)	72 299	2,4	2	1	3
Organisation pour la démocratie et le travail (ODT)	62 479	2,07	1	0	1
Union Nationale pour la Démocratie et le Développement (UNDD)	43 795	1,45	1	0	1
Le Faso autrement (FA)	40 310	1,34	1	0	1
Rassemblement pour le développement du Burkina (RDB)	29 164	0,97	1	0	1
Rassemblement pour la démocratie et le socialisme (RDS)	23 504	0,78	1	0	1
Convention Nationale pour le Progrès du Burkina (CNPB)	13 505	0,45	1	0	1
62 autres partis n'ayant pas obtenu de siège	246911	8,19	0	0	0
Total	3 016 379	90,97	111	16	127

Source : CENI

Tableau 63 : Résultats des élections législatives de 2007

Parti	Voix	%	Députés
Congrès pour la Démocratie et le Progrès (CDP)	1 373 078	58,85	73
Alliance pour la démocratie et la fédération/Rassemblement démocratique africain (ADF-RDA)	249 766	10,7	14
Union pour la République (UPR)	100 392	4,3	5
Union pour la renaissance/Mouvement sankariste (UNIR-MS)	90 705	3,89	4
Parti pour la démocratie et le socialisme (PDS)	76 525	3,28	2
Parti pour la démocratie et le progrès/Parti socialiste (PDP/PS)	58 455	2,51	2
Convention de forces démocratiques du Burkina (CFD/B)	54 621	2,34	3
Rassemblement pour le développement du Burkina (RDB)	48 865	2,09	2
Union des partis sankaristes (UPS)	40 608	1,74	2
Parti de la Renaissance Nationale (PAREN)	30 030	1,29	1
Rassemblement populaire des citoyens (RPC)	26 758	1,15	1
Union pour la Démocratie et le Progrès Social (UDPS)	23 918	1,03	1

Parti Africain de l'Indépendance (PAI)	19 267	0,83	1
32 autres partis n'ayant pas obtenu de siège	140240	6,01	0
Total	2 333 228	92,57	111

Source : CENI

3.6. Le contentieux électoral

Tableau 64 : Le contentieux de selon les juridictions/institutions saisies

	2007	2012	2015	2020
TGI/TA		127	8	51
Conseil constitutionnel	24	17	33	44
Total	24	144	41	95

Source : Conseil d'état et Conseil Constitutionnel

Tableau 65 : Les décisions rendues du contentieux

	2007	2012	2015	2020
Irrecevable	2	3	7	19
Recevable et mal fondé	9	6	1	20
Recevable et fondé	5	6	12	0
Désistement	4	0	0	2
Incompétent	0	0	10	2
Rejet	3	2	11	1
Recevable et partiellement fondé	1	0	0	0
Total	24	17	41	44

Source : Conseil constitutionnel

Tableau 66 : Le contentieux selon le type

	2012	2015	2020
Contentieux de candidature	0	36	11
Contentieux des opérations électorales et résultats	17	5	33
Total	17	41	44

Source : Conseil constitutionnel

4. Les élections municipales

4.1. Sensibilisation et éducation électorale

Tableau 67 : Couverture des activités de sensibilisation et d'éducation électorale

	2016
Nombre de radio communautaires	95
Nombre d'OSC	80
Nombre de crieurs publics	200
Nombre de provinces couvertes	45

Source : CENI

Tableau 68 : Diffusions de contenu de sensibilisation par la CENI

		2016
Dans les chaînes de télé	Publique	1
	Privée	10
	Total	11
Dans les Radio	Nationale	1
	Communautaire	120
Dans la Presse écrite	Publique	1
	Privée	8
	Total	9
Dans les affiches	Grand format	-
	Moyen format	-
	Petit format	100000
Dans la Presse en ligne		2
Réseaux sociaux		1

Source : CENI

4.2. Les moyens humains, matériels et financiers

Tableau 69 : Les ressources humaines dans les démembrement de la CENI

		2012	2016
CEPI	Président	45	45
	Vice-président	45	45
	Trésorier	45	45
	Rapporteurs	45	45
	Membres	90	90
	Total	270	270

CECI	Président	351	351
	Vice-président	351	351
	Trésorier	351	351
	Rapporteurs	351	351
	Membres	702	702
	Total	2106	2106
CEIA	Président	19	19
	Vice-président	19	19
	Trésorier	19	19
	Rapporteurs	19	19
	Membres	38	38
	Total	114	114
CEIAM /CEIC	Président		22
	Rapporteurs		44
	Total		66
Total		2490	2556

Source : CENI

Tableau 70 : Les membre des bureaux de vote

	2012	2016
Président	14 657	17 928
Assesseur	29 314	35 856
Secrétaire	29 314	17 928
Total	73 285	89 640

Source : CENI

Tableau 71 : Les moyens financiers mobilisés

	2000	2006	2012 ¹	2016
Contribution Etat	613 138 754			
Contribution PTF	754 122 752		5 239 542 106	2 276 295 200
PNUD			206 647 605	536 395 200
UE			1 586 241 451	
CEDEAO				
OIF				
Japon	301 531 287			
Chine	50 000 000			
Suisse				118 400 000
Italie				
Suède	74 091 465		374 626 285	350 000 000
Suisse			982 387 208	

¹ Elections couplées législatives et municipales. Les contributions des PTFs en USD ont été estimées en FCFA avec le taux annuel moyen de 510,241 FCFA pour 1 USD

Allemagne				982 500 000
USAID				89 000 000
France				200 000 000
Danemark	255 000 000		1 772 719 683	
Pays Bas	73 500 000			
Luxembourg			316 919 875	
Total	1 368 111 506	4 777 055 634	14 960 610 297	8 051 494 000

Source : CENI et Cours des comptes

Tableau 72 : Les dépenses effectuées par la CENI

	2000	2006	2012 ¹	2016
Achat de biens et services			9 013 188 439	
Impression de document	191 836 081	1 228 988 148	4 822 879 109	
Matériel électoral	72 066 888	576 333 240	3 708 590 574	
Transport et Logistique		45 970 000	481 718 756	
Carburant	216 184 027	608 750 000	800 000 000	
Frais de transport et missions		172 126 611	55 835 600	
Location et charges locatives		57 967 600	45 476 000	
Entretien, réparation et maintenance			845 083 172	
Charges de personnel		1 388 369 150	1 957 337 800	
Communication	55 930 665	117 655 320	163 433 716	
Autres dépenses				
Total	1 358 389 312	4 987 641 833	14 960 610 297	7 803 755 265

Source : CENI et Cours des comptes

4.3. L'enregistrement des candidats

Tableau 73 : Les candidats et les siège de conseillers

	2012	2016
Nombre de circonscription électorale	8 942	9 298
Nombre de siège à pourvoir	18 565	19 262
Nombre de candidats	189 365	155 910
Homme	122 092	98 447
Femme	67 273	57 463

Source : CENI

¹ Elections couplées législatives et municipales. Les contributions des PTFs en USD ont été estimées en FCFA avec le taux annuel moyen de 510,241 FCFA pour 1 USD

Tableau 74 : Participation des partis politiques

	2012	2016
Partis politiques reconnus	96	145
Partis politiques ayant déposé des dossiers	81	95
Partis politiques ayant réellement participé	61	85

Source : CENI et DGESS/MATD

4.4. Les opérations de vote

Tableau 75 : Les dates des élections

Année	Date
2016	22 mai 2016
2012	2 décembre 2012
2006	23 avril 2006
2000	10 Mai 2000
1995	12 Février 1995

Source : CENI

Tableau 76 : Les bureaux de vote par Région

	2012	2016
Boucle du Mouhoun	1 341	1 549
Cascades	573	677
Centre	1 872	2 557
Centre-Est	1 222	1 508
Centre-Nord	1 191	1 405
Centre-Ouest	1 027	1 321
Centre-Sud	649	792
Est	1 304	1 557
Hauts-Bassins	1 317	1 764
Nord	1 294	1 507
Plateau Central	749	823
Sahel	922	1 176
Sud-Ouest	1 196	1 292
Total	14 657	17 928

Source : CENI

Tableau 77 : Nombre de votants par région

	2012	2016
Boucle du Mouhoun	278 071	229 581
Cascades	108 318	89 225
Centre	573 981	327 150
Centre-Est	261 068	245 699
Centre-Nord	255 722	230 085
Centre-Ouest	256 765	202 488
Centre-Sud	156 295	141 086
Est	255 257	247 634
Hauts-Bassins	350 527	257 757
Nord	284 383	245 814
Plateau Central	143 956	114 019
Sahel	247 411	264 643
Sud-Ouest	134 238	114 516
Total	3 305 992	2 709 697

Source : CENI

Tableau 78 : Les taux de participation par région

	2012	2016
Boucle du Mouhoun	75,8%	48,2%
Cascades	71,2%	45,9%
Centre	69,4%	32,1%
Centre-Est	79,0%	56,1%
Centre-Nord	80,0%	56,7%
Centre-Ouest	76,6%	49,3%
Centre-Sud	82,4%	58,5%
Est	77,4%	58,1%
Hauts-Bassins	69,9%	41,6%
Nord	80,7%	54,9%
Plateau Central	79,4%	47,8%
Sahel	82,6%	66,9%
Sud-Ouest	77,2%	51,1%
Total	75,8%	48,9%

Source : CENI

4.5. Compilation et centralisation des résultats

Tableau 79 : Répartition des élus selon le sexe

	2012	2016
Homme	12 274	13 645
Femme	3 812	2 483
Total	16 086	16 128

Source : CENI

Tableau 80 : Répartition des élus par partis politique aux élections de 2012

Partis Politiques	Nombre d'élus
ADF-RDA	1746
ADR	18
A.N.D/P.J.S	91
A.R.D.I	1
C.D.L	1
CDN	34
CDP	12340
CFD/B	441
C.N.P.B.	65
Faso Autrement	43
F.F.S	27
F.P.C	3
MAP	53
M.P.A	21
MPR/B	2
M.PS/PARTI Fédéral	46
O.D.T	46
PA.RE.N	27
P.D.P/P.S	36
PDS/METBA	506
PITJ	64
PNDS	8
P.P.D	31
PRDF	4
P.S.U	1
P.U.N.D	5
R.D.B	187

R.D.E.B.F	7
RDF	11
R.D.R	8
RDS	109
RFI/PJB	3
UDPS	4
U.F.P.	1
U.N.D.D	97
UNIR/PS	396
U.P.C.	1615
U.P.D.	13
U.P.R	438
URD/MS	3

Source : CENI

Tableau 81 : Répartition des élus par partis politique aux élections de 2016

Partis politiques	Nombre d'élus
ADF-RDA	317
AJIR	4
ARDI	1
BENKADI	2
BURKINAYIRWA	42
C.D.P	2144
C.D.S	1
CMP	1
CPR/MP	49
DT	1
F.F.S	9
L'AUTRE Burkina/PSR	21
Le Faso Autrement	87
MACENPOL	14
MAP	31
M.D.A	39
MLN-BF	4
MPP	11217
NAFA	454
NOU.RA	1
NTD	605
O.D.T	20
PAREN	126
PBL	12

P.D.C	52
PDP/PS	3
PDS/METBA	282
P.P.D	1
PPRD	1
P.R.D.F	1
R.D.F	2
R.D.R	1
RDS	163
RFI/PJB	2
RPR	4
UDB/R	3
UDS	11
UFP	1
UNDD	13
UNIR/PS	290
UPC	3091
U.P.R	14
UREFA	15

Source : CENI

4.6. Le contentieux électoral

Tableau 82 : Les contentieux de selon les juridictions/institutions saisies

	1995	2000	2006	2012	2016
TGI/TA	38	10	24	88	87
Conseil d'état	46	17	24	54	109

Source : Conseil d'Etat

Tableau 83 : Les décisions rendues des contentieux électoral liés aux élection municipales

	1995	2000	2006	2012	2016
Confirmation	10	0	9	22	37
Rejet	20	7	4	14	12
Infirmer	0	0	3	3	14
Désistement	6	0	0	0	4
Incompétence	0	0	4	12	7
Irrecevabilité	2	2	1	24	10
Sans objet	0	0	2	8	3
Total	38	9	23	83	87

Source : Conseil d'Etat

TABLEAU DE BORD STATISTIQUES

1. Le financement de la CENI

1.1. Budget de fonctionnement de la CENI

Points saillants

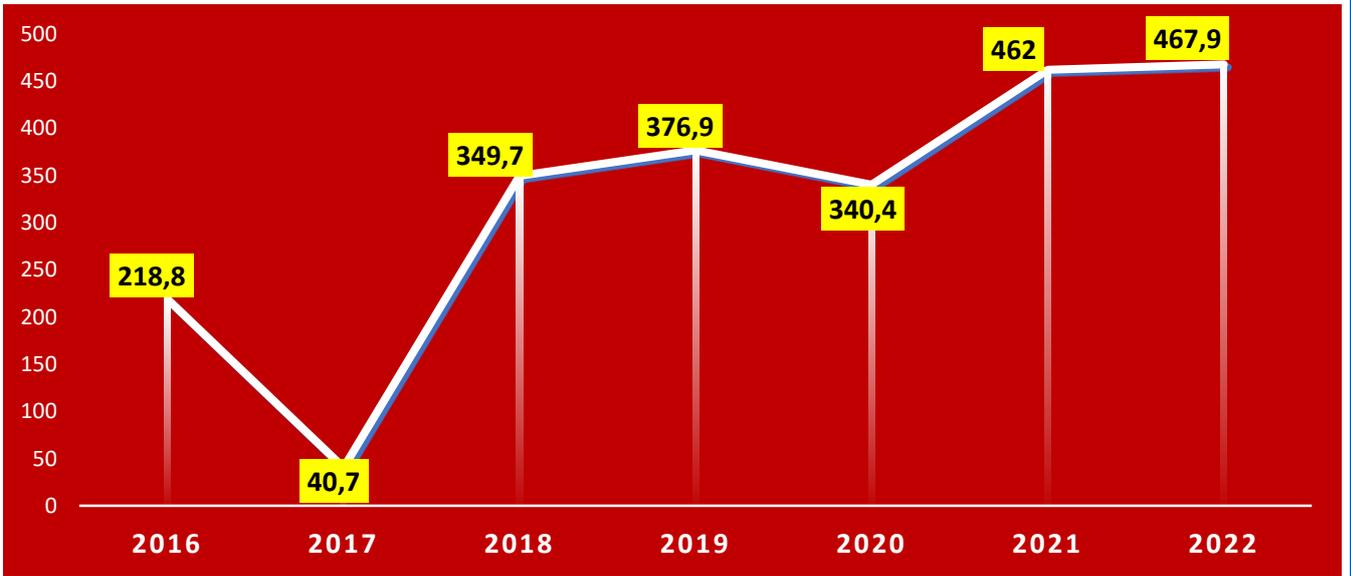
- Une hausse tendancielle du budget de fonctionnement de la CENI passant de 218,8 millions de FCFA en 2016 à 467,9 millions de FCFA en 2022 soit une hausse de 213,8% en sept ans.
- Les charges de personnel constituent le principal poste de dépense du budget en 2020 avec un montant s'élevant à 251,4 millions de FCFA 53,7% du budget

Commentaire

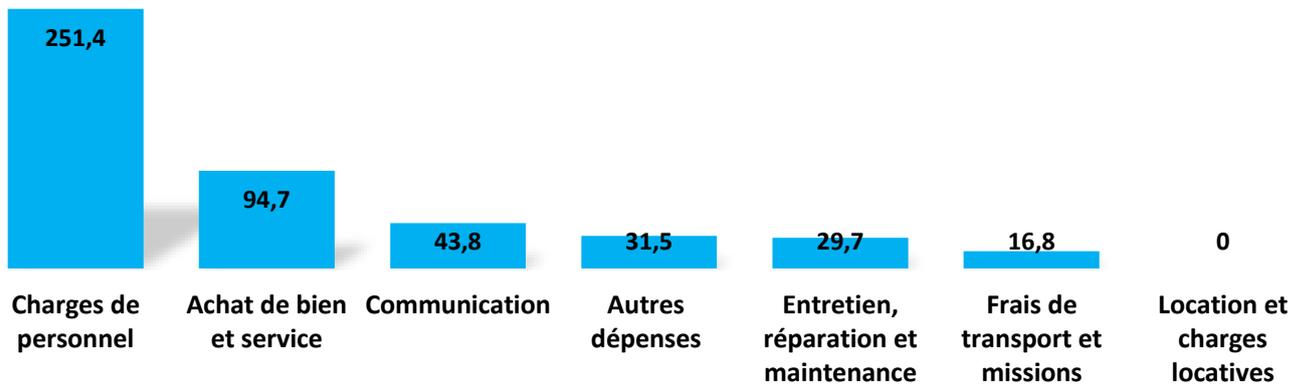
Le budget de fonctionnement de la Commission Électorale Nationale Indépendante (CENI) lui est alloué pour couvrir les dépenses liées à ses activités et responsabilités. La CENI est responsable de l'organisation et de la supervision des élections. Il est important que la CENI dispose d'un financement adéquat pour remplir efficacement son rôle dans l'organisation des élections de manière transparente, impartiale et professionnelle. Un financement insuffisant peut compromettre la qualité et l'intégrité du processus électoral.

Les allocations du budget de fonctionnement de la CENI ont évolué de manière tendancielle à la hausse depuis les 7 dernières années. En effet, elles sont passées de 218,8 millions de FCFA en 2016 à 467,9 millions de FCFA en 2022 soit une hausse de 213,8% en sept ans. Dans la structure du budget en 2022, les charges de personnel constituent le principal poste de dépense du budget en 2020 avec un montant s'élevant à 251,4 millions de FCFA 53,7% du budget. Ce poste de dépense est suivi de (20,2%) et de la communication(9,6%).

Graphique 1 : Evolution du budget de fonctionnement de la CENI(en million de FCFA)



Graphique 2 : Structure du budget de fonctionnement de la CENI en 2022(en million de FCFA)



1.2. Budget des opérations électorales

Points saillants

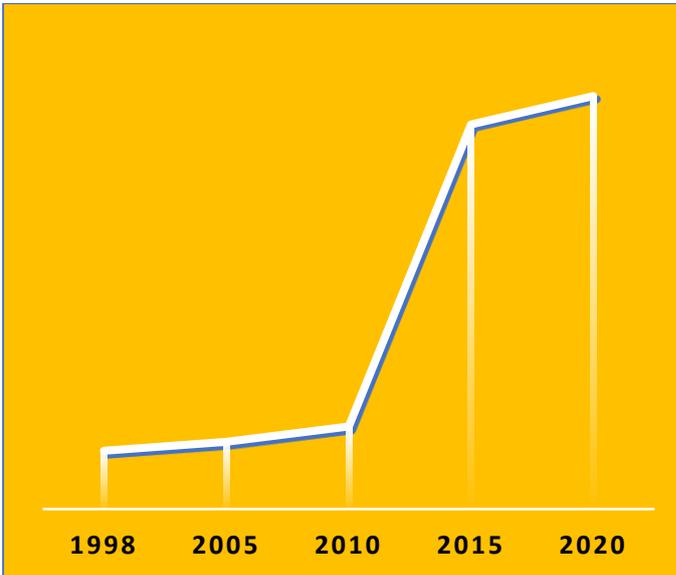
- Le budget des opérations de vote pour les élections présidentielles en 2020 représente sept fois celui de 1998.
- La variation la plus importante du budget entre deux élections consécutives est intervenu en 2015 où le budget, qui s'élevait à 20,4 milliards de FCFA représentait 4,6 fois celui de 2010 qui se chiffrait à 4,4 milliards de FCFA.

Commentaire

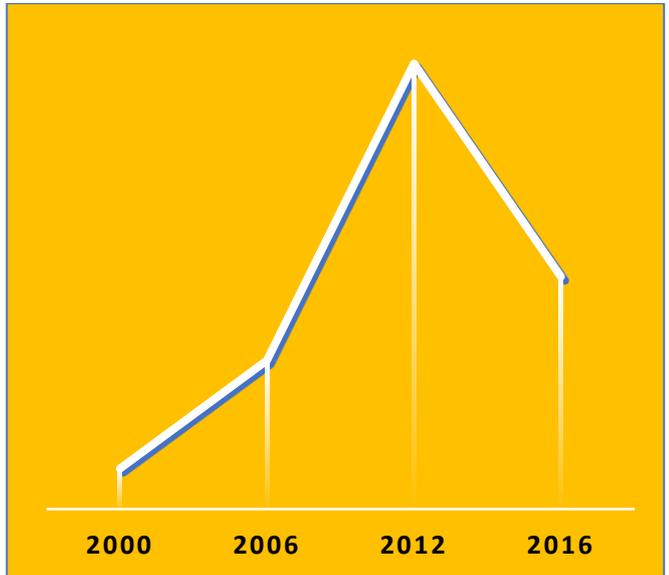
Le budget des opérations électorales fait référence au montant total des ressources financières allouées pour l'organisation et la conduite des élections. Le budget présenté dans les graphiques ci-dessous concerne les dépenses liées aux opérations de vote, le dépouillement, la proclamation des résultats, et d'autres activités connexes.

Le budget des opérations de vote pour les élections présidentielles en 2020 représente sept fois celui de 1998. La variation la plus importante du budget entre deux élections consécutives est intervenu en 2015 où le budget, qui s'élevait à 20,4 milliards de FCFA représentait 4,6 fois celui de 2010 qui se chiffrait à 4,4 milliards de FCFA. Notons que les élections présidentielles et législatives ont été couplées en 2015 et en 2020 . Cela pourrait expliquer les variations importantes par rapport aux consultations précédentes. Le budget des élections législatives a connu une baisse des 48% en 2016 par rapport à celles de 2012.

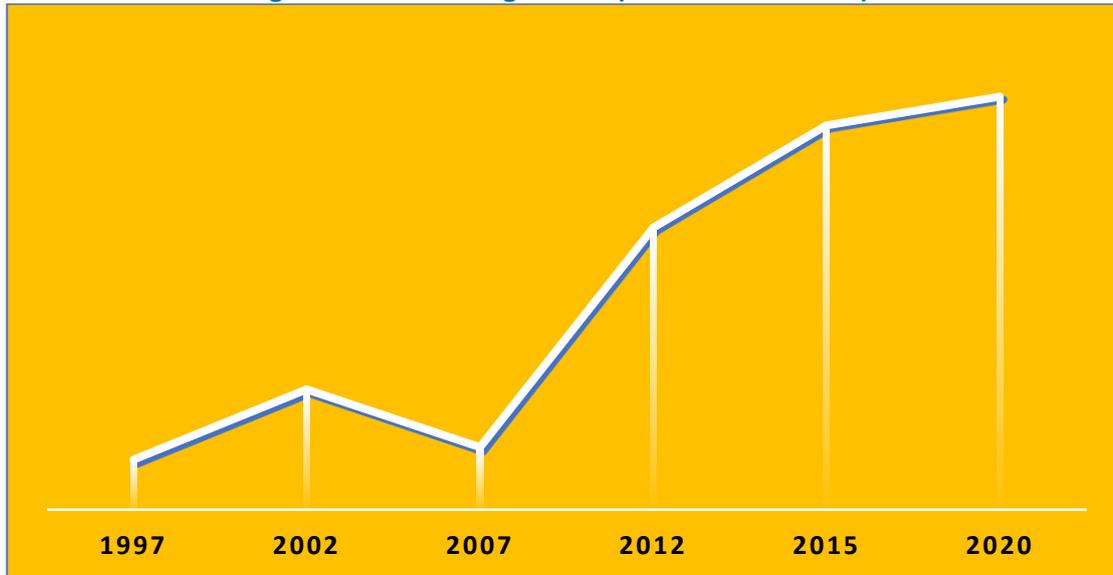
Graphique 3 : Evolution du budget des élections présidentielles(en milliard de FCFA)



Graphique 4 : Evolution du budget es élections municipales(en milliard de FCFA)



Graphique 5 : Evolution du budget des élections législatives(en milliard de FCFA)¹



¹ Les élections législatives ont été couplées à celles des présidentielles en 2015 et en 2020

1.3. Part du budget de l'Etat et des PTF dans le budget des opérations électorales

Points saillants

Commentaire

Graphique 6 : Le financement du budget des élections présidentielles en 2020

Graphique 7 : Le financement du budget des élections présidentielles en 2015

2. Cartographie électorale

2.1. Potentiel électorale et les inscriptions aux listes électorales

Points saillants

- Le potentiel électorale est passé de 7 604 429 en 2012 à 8 404 966 en 2015 soit une hausse de 10,5%.
- Le nombres des inscrits sur les listes électorales est passé de 4 365 202 en 2012 à 5 544 727 en 2015 soit une hausse de 27%.
- Le potentiel électorale et les inscrits ont quasiment évolué dans les mêmes proportions en 2020 par rapport à 2015 (16,1% pour le potentiel et 16,5% pour les inscrits)
- Par rapport au potentiel électorale, les inscrits ne représentant que 66,3% en 2020.
- Plus de la moitié des inscrits étaient des jeunes en 2012 (51,7%) mais ils ne représentent que 38,5% en 2020.

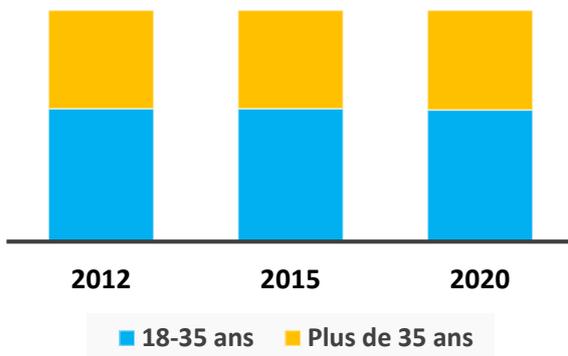
Commentaire

Le potentiel électorale fait référence à la population en âge de voter qu'elle soit inscrite ou non. Au Burkina Faso, il s'agit de tous les Burkinabè des deux sexes, âgés de dix-huit ans accomplis à la date du scrutin. Il représente l'ensemble de la population qui pourrait voter si elle décidait de s'inscrire. Pour ce qui concerne les inscrits, il s'agit de la population burkinabè en âge de voter qui s'est enregistrée sur les listes électorales conformément aux exigences du code électorale. Les données indiquent que le potentiel électorale s'est accru de 10,5% de 2012 à 2015 alors que le nombre des inscrits a connu une hausse de 27% sur la même période. Le potentiel électorale et les inscrits ont quasiment évolué dans les mêmes proportions en 2020 par rapport à 2015 (16,1% pour le potentiel et 16,5% pour les inscrits). La proportion des jeunes parmi les inscrits a aussi connu une baisse : elle est passé de 51,7% en 2012 à 38,5% en 2020. La représentativité des femmes sur les listes électorales a aussi connue une baisse durant la même période en passant de 52,3% en 2012 à 46,8% en 2020.

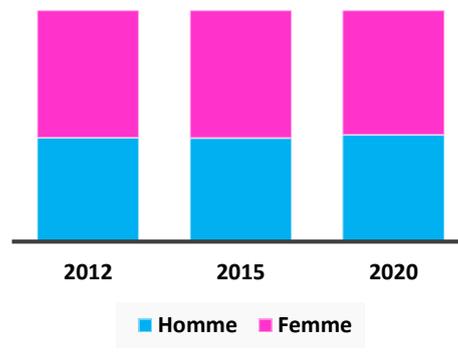
Tableau 84: Le potentiel électoral

	2012	2015	2020
Population totale	16 779 206	18 450 494	20 818 036
Potentiel	7 604 429	8 404 966	9 755 076
Inscrits	4 365 202	5 544 727	6 467 091
% Potentiel/Population total	45,3%	45,6%	46,9%
% des inscrits/Potentiel	57,4%	66,0%	66,3%

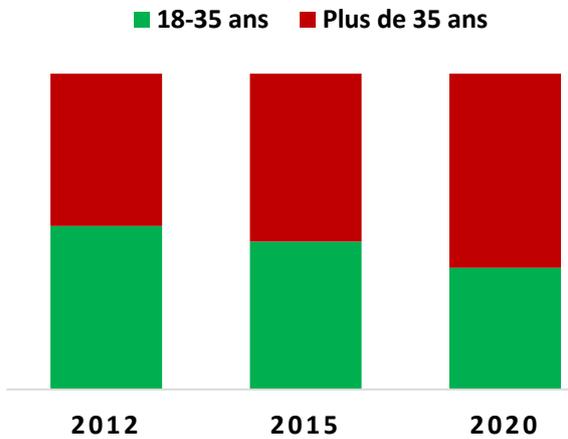
Graphique 8 : Répartition du potentiel électoral selon l'âge



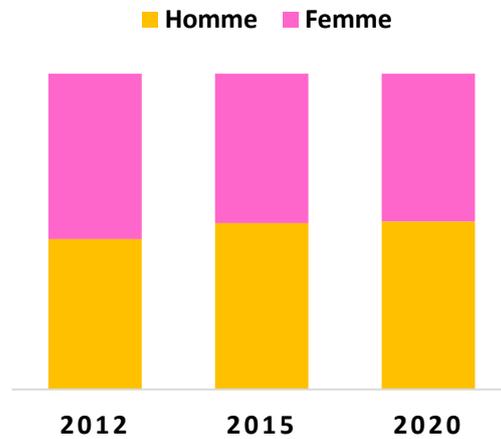
Graphique 9 : Répartition potentiel électoral selon le sexe



Graphique 10 : Répartition des inscrits selon l'âge



Graphique 11 : Répartition des inscrits selon le sexe



2.2. Nombre de Bureaux de vote

Points saillants

- Le nombre de bureaux de vote a considérablement évolué de manière linéaire depuis une quinzaine d'années.
- Au niveau national, le nombre de bureaux de vote a connu une hausse de 41,1% en 2015 par rapport à 2010.

Commentaire

Le bureau de vote est un lieu physique spécifique où les électeurs se rendent pour voter lors des élections. C'est l'endroit où les électeurs expriment leur choix en déposant leur bulletin de vote dans une urne, et c'est là que se déroulent toutes les opérations de vote. La liste des bureaux de vote, arrêtée par la Commission électorale nationale indépendante (CENI) est publiée trente jours au moins avant le jour du scrutin par voie de presse d'Etat, par voie d'affichage ou par tout autre moyen de communication de masse. Les bureaux de vote sont des lieux cruciaux où les citoyens exercent leur droit de vote. Ils sont gérés de manière impartiale et indépendante pour assurer l'intégrité du processus électoral et garantir la confiance des électeurs dans les résultats des élections.

Le nombre de bureaux de vote a considérablement évolué de manière linéaire depuis une quinzaine d'année. Au niveau national, le nombre de bureaux de vote a connu une hausse de 41,1% en 2015 par rapport à 2010.

La plus grande variation du nombre de bureaux de vote est intervenue en 2015 dans la région du Centre où nous notons une forte variation (126,9%) en 2015 par rapport à 2010. En 2020, la plus forte variation du nombre de bureaux de vote est intervenue dans la même région avec 48,8% de taux de variation pour une moyenne nationale de 17,16%.

Graphique 12 : Evolution du nombre de bureau de vote aux élections présidentielles, législatives et municipales

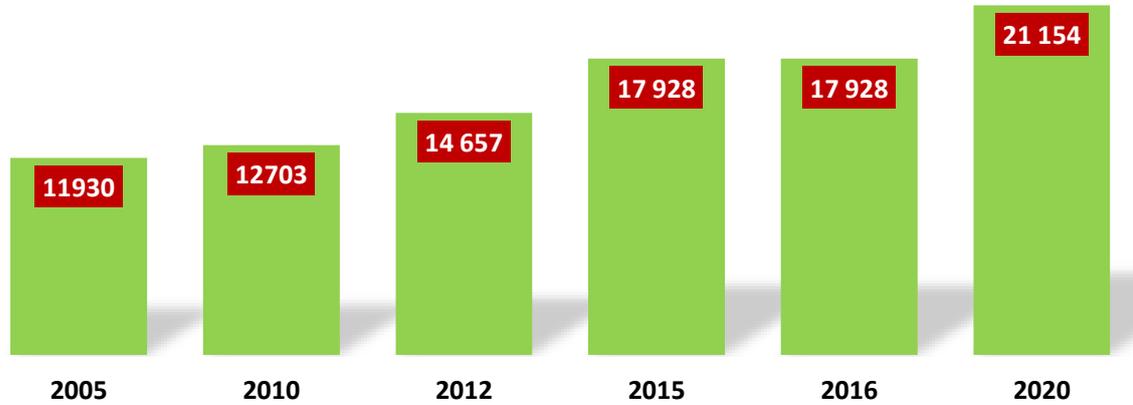


Tableau 85: Variation(%) du nombre des bureau de vote par région

	Variation en 2010 par rapport à 2005	Variation en 2015 par rapport à 2010	Variation en 2020 par rapport à 2015
Boucle du Mouhoun	2,3%	24,2%	9,5%
Cascades	10,0%	40,5%	12,3%
Centre	8,0%	126,9%	48,8%
Centre-Est	17,4%	44,0%	10,3%
Centre-Nord	6,0%	26,1%	9,6%
Centre-Ouest	3,2%	36,7%	10,1%
Centre-Sud	5,8%	20,9%	9,5%
Est	8,3%	22,6%	6,1%
Hauts-Bassins	9,4%	81,1%	36,3%
Nord	4,7%	31,6%	12,3%
Plateau Central	5,4%	21,0%	11,7%
Sahel	6,6%	38,4%	8,1%
Sud-Ouest	1,2%	12,7%	5,2%
National	6,5%	41,1%	17,6%

2.3. Nombre de partis politiques enregistrés

Points saillants

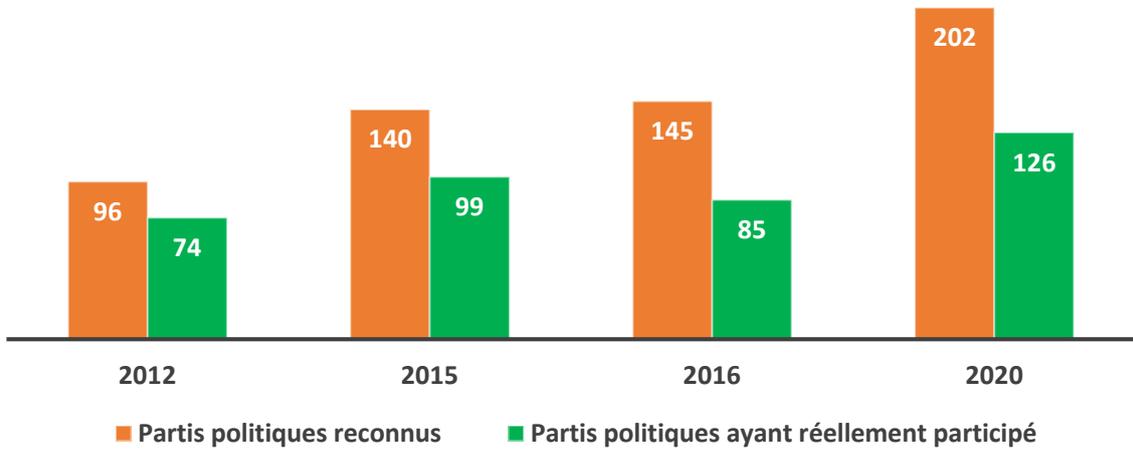
- De 96 partis politiques en 2012, l'on enregistre 202 partis politiques en 2020 soit le double en 8 ans.
- Tous les partis politiques reconnus ne participent pas tous aux élections : en 2020, seulement 62,4% d'entre eux ont pris part aux élections.

Commentaire

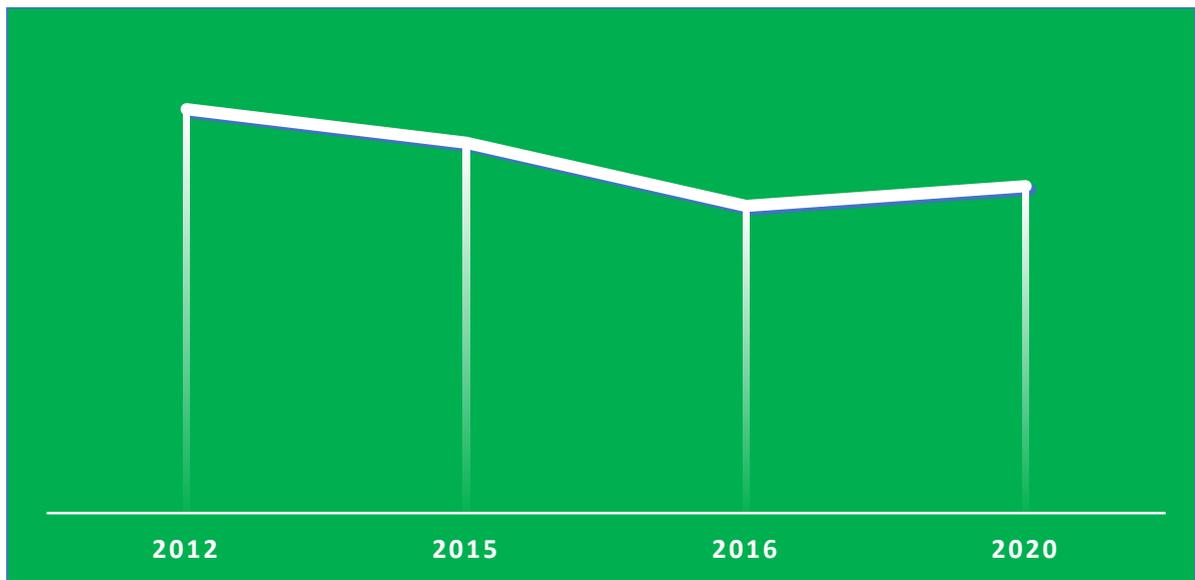
Les partis politiques reconnus sont des partis ou formations politiques officiellement reconnus et peuvent être enregistrés pour prendre part aux élections. Une fois enregistrés, les partis politiques peuvent participer aux élections en présentant des candidats pour les différents postes en compétition, tels que la présidence de la république pour les élections présidentielles, les députés pour les élections législatives et les conseillers pour les élections municipales. De 96 partis politiques en 2012, l'on enregistre 202 partis politiques en 2020 soit le double en 8 ans.

La proportion des partis politiques qui prennent réellement part aux élections a baissé au cours des 4 dernières consultations : 77,1% des partis ont réellement pris part aux élections couplées législatives et municipales en 2012 et 62,4% des partis ont réellement pris aux élections couplées législatives et présidentielles de 2020.

Graphique 13 : Evolution des partis politiques ayant pris part aux élections



Graphique 14 : Evolution du % des partis politiques ayant réellement participé aux élections législatives¹ et municipales²



¹ 2012, 2015 et 2020

² 2012 et 2016

3. Participation aux élections

3.1. Taux de participation

Points saillants

- Le plus faible taux de participation (27,30%) aux élections présidentielles a été observé en 1991
- Les élections présidentielles de 2015 ont enregistré le taux de participation le plus élevé (60%)
- Le taux de participation aux élections législatives est en baisse depuis celle de 2012 où l'on a enregistré une participation record de 75,96% depuis les 4 dernières élections

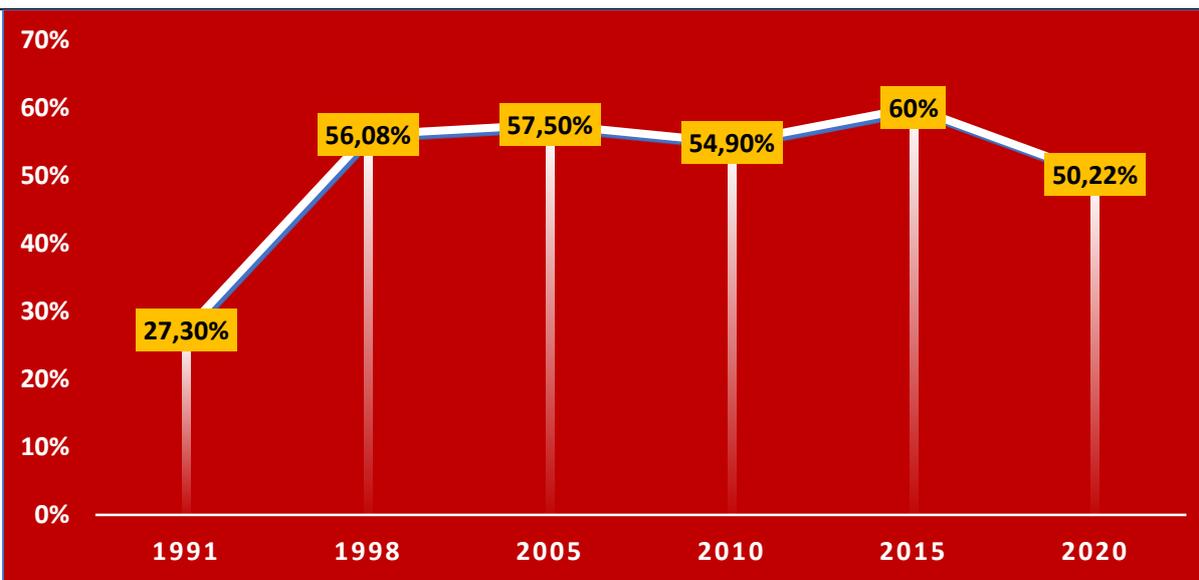
Commentaire

Le taux de participation électorale, également appelé taux de participation aux élections, est un indicateur qui mesure le pourcentage d'électeurs inscrits sur les listes électorales qui ont effectivement voté lors d'une élection donnée. C'est un indicateur clé de mesure du niveau d'engagement civique et la participation démocratique. L'indicateur permet de mesurer l'intérêt et la confiance des populations dans le système politique et électoral. Un taux de participation électorale élevé est généralement considéré comme un signe de bonne santé démocratique, indiquant un fort engagement civique et une participation active des citoyens dans le processus électoral.

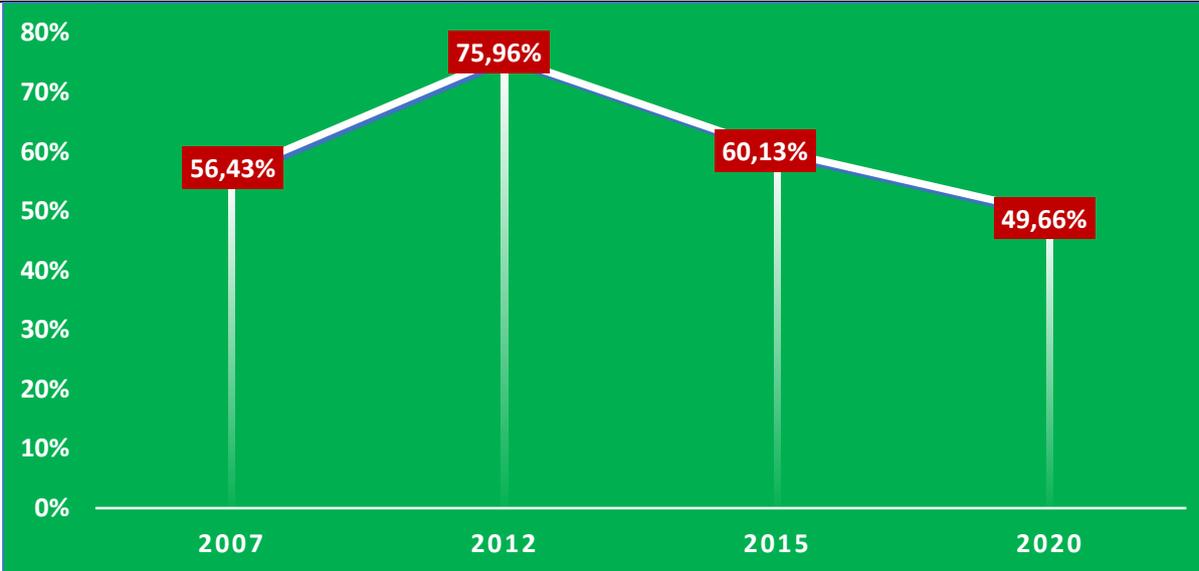
Après les élections présidentielles de 1991 où l'on a enregistré le plus faible taux de participation (27,3%), l'on peut dire que les citoyens ont de plus en plus accordé un intérêt au processus électoral. En effet, plus de la moitié des inscrits sur les listes électorales ont effectivement participé à l'opération de vote du président du Faso à partir des élections de 1998. Les élections présidentielles de 2015 ont enregistré le taux de participation le plus élevé (60%)

Le taux de participation aux élections législatives est en baisse depuis celle de 2012 où l'on a enregistré une participation record de 75,96% depuis les 4 dernières élections.

Graphique 15 : Evolution du taux de participation aux élections présidentielles



Graphique 16 : Evolution du taux de participation aux élections législatives



3.2. Les candidatures féminines aux élections

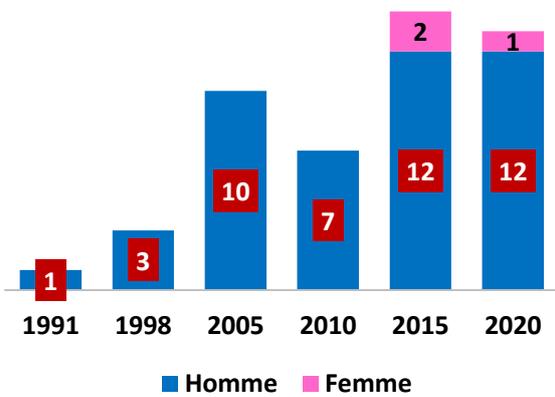
Points saillants

- Trois (3) candidatures féminines aux élections présidentielles depuis les élections de 1991
- La proportion des candidatures féminines est restée inférieure à 30% depuis les 3 dernières élections législatives
- La proportion de femmes candidates aux élections municipales est relativement plus importante : 35,5% en 2012 et 36,9 en 2016
- Les femmes ne sont pas très bien positionnées sur les listes de candidatures : 27,2% de candidatures féminines au poste de titulaire aux élections législatives de 2020.

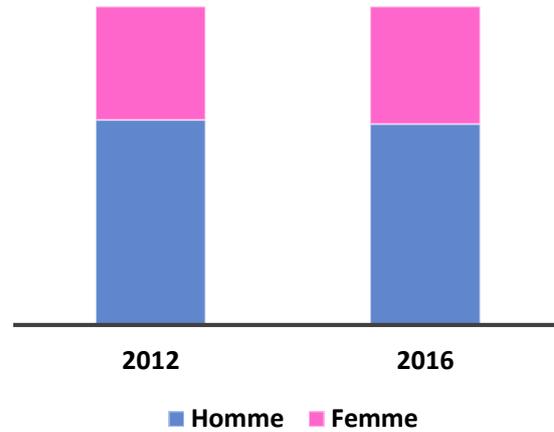
Commentaire

La candidature des femmes aux élections fait référence à la participation des femmes en tant que candidates dans les différentes élections telles que les élections législatives, présidentielles et municipales. La candidature des femmes est une étape essentielle pour assurer leur représentation et leur participation équitable en politique. L'établissement du quotas de genre (30%) est de nature à inciter les partis politiques à présenter davantage de candidates femmes. La proportion des candidatures féminines est restée inférieure à 30% depuis les 3 dernières élections législatives. Par contre, elles sont plus importantes aux élections municipales: 35,5% en 2012 et 36,9 en 2016. Les femmes ne sont pas très bien positionnées sur les listes de candidatures. Si parmi l'ensemble des candidats aux dernières élections législatives elles représentaient 29,4%, on note que cette proportion cache une disparité au niveau de la titularisation de leur candidature. En effet, elles ne représentaient que 27,2% de candidatures au poste de titulaire contre 72,8% d'hommes.

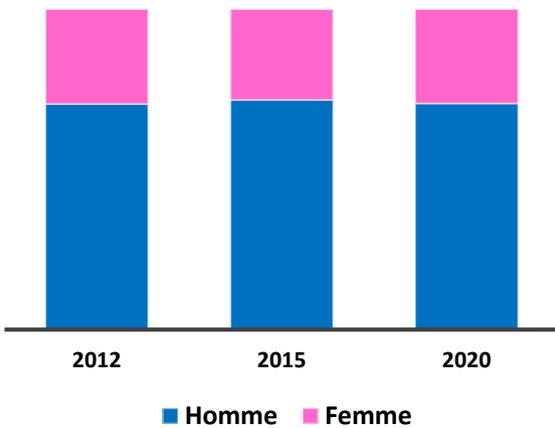
Graphique 17 : Evolution du nombre de candidats aux élections présidentielles selon le sexe



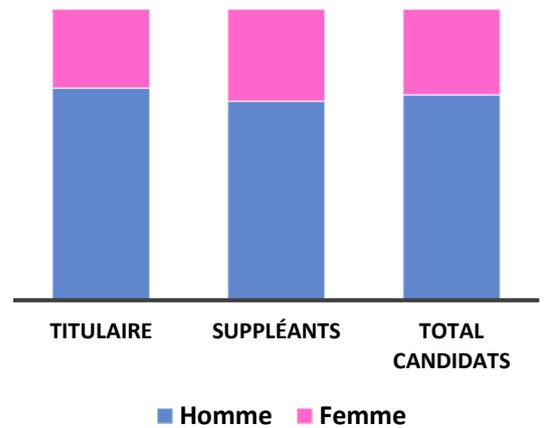
Graphique 18 : Evolution de candidats(en %) aux élections municipale selon le sexe



Graphique 19 : Evolution de candidats(en %) aux élections législatives selon le sexe



Graphique 20 : Répartition des candidats(en %) aux élections législatives de 2020



3.3. Les femmes élues aux élections législatives et municipales

Points saillants

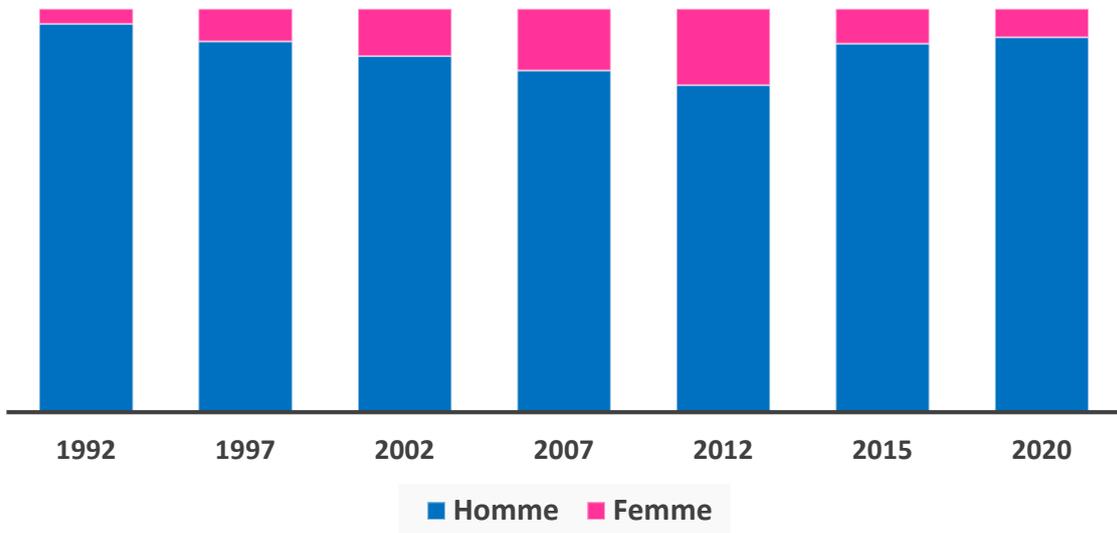
- La portion de femmes élues aux élections législatives a évolué positivement passant de 3,7% en 1992 à 18,9% en 2012 avant de connaître une baisse aux deux dernières élections (2015 et 2020).
- Une baisse de la portion de femmes élues aux élections législatives en 2016 par rapport à 2012

Commentaire

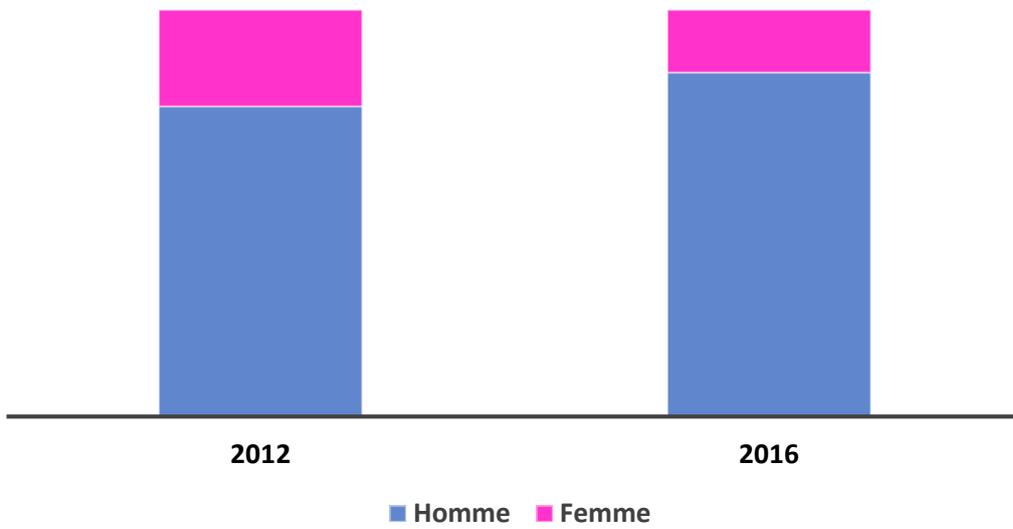
Le quota genre incite les partis politiques à présenter au moins 30% de candidates femmes sur leurs listes électorales qui garantisse un nombre fixe de sièges ou un pourcentage de sièges pour les femmes. La représentation des femmes aux élections législatives a un impact significatif sur la prise de décision et la représentation des intérêts et des besoins des femmes dans le processus législatif. Force est de constater que la portion de femmes élues aux élections législatives a évolué positivement passant de 3,7% en 1992 à 18,9% en 2012 avant de connaître une baisse aux deux dernières élections (2015 et 2020). Cette proportion reste toujours en deçà des objectifs de la fixation du quota genre.

L'élection de femmes conseillères municipales est importante car cela permet de garantir une représentation équilibrée des femmes et des hommes dans les organes locaux de prise de décision. Cela contribue également à renforcer la démocratie en prenant en compte les besoins et les intérêts de l'ensemble de la population, y compris ceux des femmes, au niveau local. Mais nous notons une baisse de la portion de femmes élues aux élections législatives en 2016 par rapport à 2012. En effet, de 23,7% de femmes élues conseillères en 2012, elles n'étaient que 15,4% en 2016.

Graphique 21 : Evolution des élus(en %) aux élections législatives selon le sexe



Graphique 22 : Evolution des élus(en %) aux élections municipale selon le sexe



4. Qualité et transparence du processus électoral

4.1. Nombre moyen d'électeurs par bureau de vote

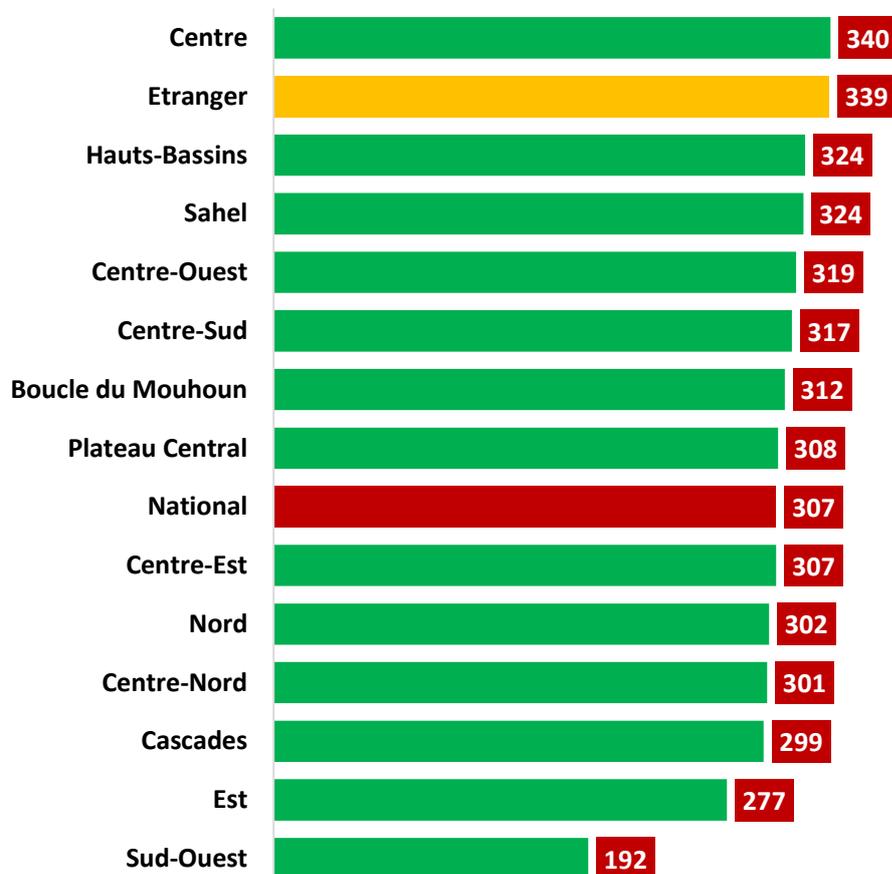
Points saillants

- 307 est le nombre moyen d'électeurs par bureau de vote aux élections couplées de 2020
- La région du Centre enregistre le nombre moyen le plus élevé avec 340 électeurs par bureau de vote

Commentaire

Selon le code électoral, chaque bureau de vote comprend huit cents électeurs au plus. L'objectif est de garantir que chaque électeur puisse exercer son droit de vote de manière efficace et sans difficulté, tout en assurant une gestion fluide de vote qui se déroule entre 6 heures et 18 heures. Au regard de la moyenne nationale de 307 électeurs par bureau de vote, nous pouvons dire que les normes prévues en la matière sont respectées.

Graphique 23 : Nombre moyen d'électeurs par bureau de vote au élections couplées de 2020



4.2. Les bulletins nuls par rapport aux votants

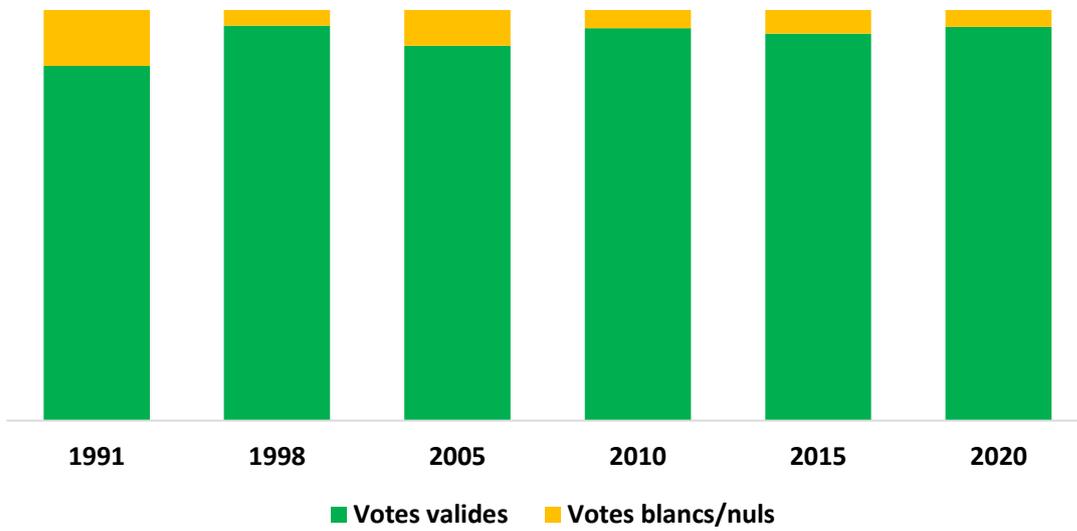
Points saillants

- 13,6% des votes étaient nuls aux élections présidentielles de 1991
- La proportion de votes nuls a considérablement baissé au cours des différentes élections présidentielles
- La tendance baissière de la proportion des votes nuls est observée au niveau des élections législatives

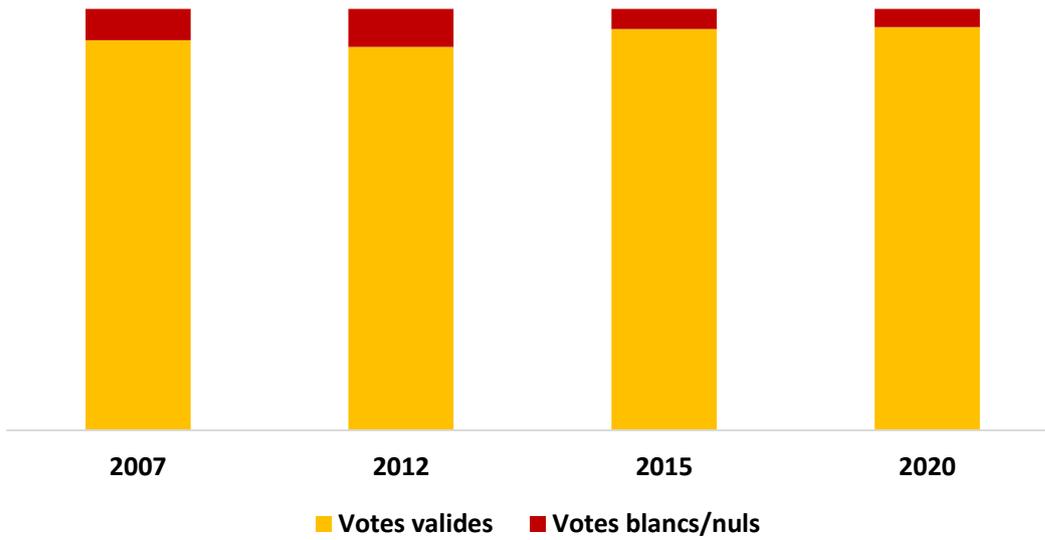
Commentaire

Le calcul du pourcentage des bulletins nuls par rapport aux votants se fait en divisant le nombre total de bulletins nuls par le nombre total de votants (exprimés + bulletins nuls). Le pourcentage des bulletins nuls par rapport aux votants est un indicateur important pour évaluer la qualité du processus électoral. Un taux élevé de bulletins nuls peut remettre en question la validité et la crédibilité du processus électoral. Un faible pourcentage de bulletins nuls est généralement un indicateur d'un processus électoral bien géré et d'une participation éclairée des électeurs. Au cours des élections présidentielles de 1991, la proportion de bulletins nuls était estimée à 13,6%. Depuis lors, la proportion de bulletins nuls est de plus en plus faible d'une élections à l'autre. Ce qui dénote d'une qualité de processus électoral. Les dernières élections présidentielles de 2020 enregistrent le taux le plus faible de bulletins nuls (4,1%). Depuis 2007 également, la proportion de bulletins nuls a considérablement baissé passant de 7,4% en 2007 à 4,3% en 2020. Ce qui se traduit par une amélioration de la qualité du processus électoral.

Graphique 24 : Evolutions de la qualité des votes aux élections présidentielles



Graphique 25 : Evolutions de la qualité des votes aux élections législatives



4.3. Nombre de contentieux électoral

Points saillants

- 143 recours aux élections législatives de 2012 dont 127 dans les TGI/TGA et 17 au conseil constitutionnel
- 95 recours aux élections législatives de 2020
- Les décisions rendues aux élections législatives de 2020 étaient pour la plupart recevables et mal fondé dans 45% des cas et irrecevables dans 43% des cas
- En 2016, nous avons enregistré 109 recours dans les TGI/TGA dont 107 au conseil d'état et 87 dans les TGI/TGA
- Les décisions rendues suite aux recours déposés aux élections municipales de 2020 sont pour la plupart pour la Confirmation suivi de l'information (16,1%)

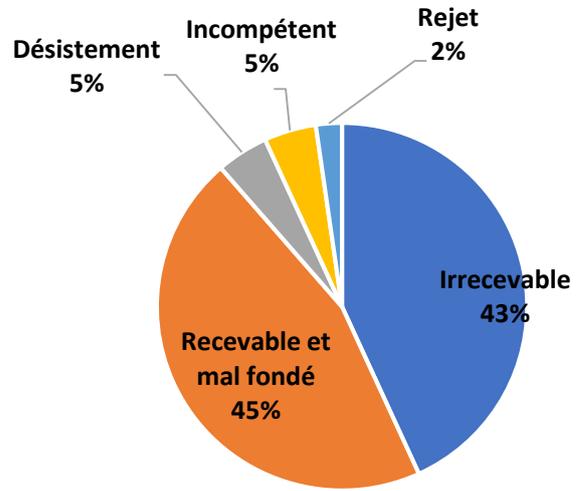
Commentaire

Le contentieux électoral concerne les litiges concernant les élections. Il s'agit des contestations pouvant naître depuis le contentieux des inscriptions sur les listes électorales jusqu'au dépouillement en passant par celui du scrutin. Cependant, un nombre excessif de contentieux peut également entraîner des retards dans la proclamation des résultats finaux et des tensions politiques, ce qui souligne l'importance de garantir un processus électoral transparent et crédible pour éviter les litiges injustifiés. En 2012, nous avons noté 143 recours aux élections législatives dont 127 dans les TGI/TGA et 17 au conseil constitutionnel. Plus récemment aux élections législative de 2020, 95 recours aux élections législatives de 2020 et Les décisions rendues aux élections législatives de 2020 étaient pour la plupart recevables et mal fondé dans 45% des cas et irrecevables dans 43% des cas. En 2016, nous avons enregistré 109 recours dans les TGI/TGA dont 107 au conseil d'état et 87 dans les TGI/TGA. Les décisions rendues aux recours déposés aux élections municipales de 2020 sont pour la plupart pour la Confirmation suivi de l'informations (16,1%).

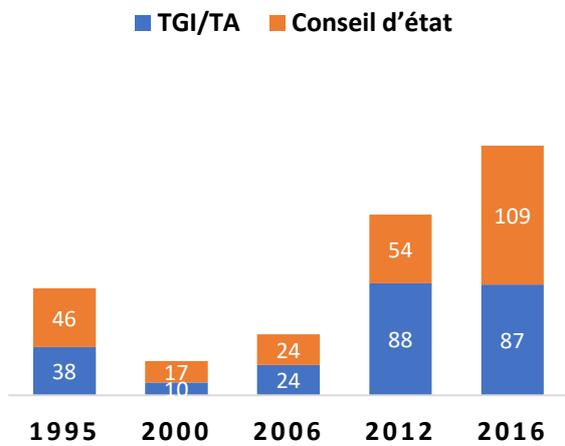
Graphique 26 : Evolutions du nombre de recours aux élections législatives



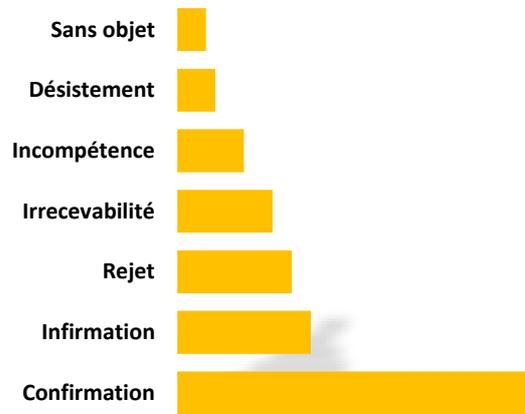
Graphique 27 : Répartition des décisions rendues aux élections législatives de 2020



Graphique 28 : Evolutions du nombre de recours aux élections municipales



Graphique 29 : Répartition des décisions rendues aux élections municipale de 2016



Annexe : Métadonnées

Indicateur	Budget de fonctionnement de la CENI
Définition/ Méthode de calcul	Le budget de fonctionnement de la Commission Électorale Nationale Indépendante (CENI) lui est alloué pour couvrir les dépenses liées à ses activités et responsabilités. La CENI est responsable de l'organisation et de la supervision des élections
Type	Intrant
Périodicité	Année
Unité de mesure	FCFA
Désagrégation	Sources de financement
Sources des données	CENI
Commentaire	Le budget annuel de fonctionnement de la Commission électorale nationale indépendante (CENI) est élaboré par la CENI et soumis à l'approbation du gouvernement. Il est important que la CENI dispose d'un financement adéquat pour remplir efficacement son rôle dans l'organisation des élections de manière transparente, impartiale et professionnelle. Un financement insuffisant peut compromettre la qualité et l'intégrité du processus électoral

Indicateur	Budget des opérations électorales
Définition/ Méthode de calcul	Le budget des opérations électorales fait référence au montant total des ressources financières allouées pour l'organisation et la conduite des élections. Ces fonds sont utilisés pour couvrir les dépenses liées à l'ensemble du processus électoral, y compris la préparation, l'enrôlement, les opération de vote, le dépouillement, la proclamation des résultats, et d'autres activités connexes.
Type	Intrant
Périodicité	Année/ Périodicité des élections présidentielles, législatives et municipales.
Unité de mesure	FCFA
Désagrégation	Sources de financement
Sources des données	CENI
Commentaire	Le budget des opérations électorales peut être financé de différentes manières. Dans certains cas, il est entièrement financé par le gouvernement à partir du budget national. Dans d'autres cas comme au Burkina Faso, des partenaires techniques et financiers contribuer au budget des élections.

Indicateur	Part du budget de l'Etat dans le budget des opérations électorales
Définition/ Méthode de calcul	Elle fait référence à la proportion du financement alloué par l'État pour couvrir les dépenses liées aux opérations électorales par rapport au budget total des opérations électorales. $\frac{\text{Montant alloué par l'Etat pour les opérations électorales}}{\text{Budget total des opération électorales}} \times 100$
Type	Intrant
Périodicité	Année/ Périodicité des élections présidentielles, législatives et municipales.
Unité de mesure	%
Désagrégation	
Sources des données	CENI
Commentaire	En général, l'État est l'une des principales sources de financement pour les opérations électorales, car l'organisation des élections est de sa responsabilité. Cela signifie que les ressources nécessaires pour organiser les élections proviennent des recettes publiques . Cependant, il convient de noter que le budget des opérations électorales peut également être soutenu par d'autres sources de financement telles que les partenaires techniques et financiers

Indicateur	Part des PTF dans le budget des opérations électorales
Définition/ Méthode de calcul	Elle fait référence à la proportion du financement des Partenaires Techniques et Financiers(PTF) pour couvrir les dépenses liées aux opérations électorales par rapport au budget total des opérations électorales. $\frac{\text{Montant alloué par les PTF pour les opérations électorales}}{\text{Budget total des opération électorales}} \times 100$
Type	Intrant
Périodicité	Année/Périodicité des élections présidentielles, législatives et municipales.
Unité de mesure	%
Désagrégation	
Sources des données	CENI
Commentaire	En général, l'État est l'une des principales sources de financement pour les opérations électorales, car l'organisation des élections est de sa responsabilité. Cela signifie que les ressources nécessaires pour organiser les élections proviennent des recettes publiques . Cependant, il convient de noter que le budget des opérations électorales peut également être soutenu par d'autres sources de financement telles que les partenaires techniques et financiers

Indicateur	Potentiel électoral
Définition/ Méthode de calcul	Le potentiel électoral fait référence à la population en âge de voter qu'elle soit inscrite ou non. Au Burkina Faso, il s'agit de tous les Burkinabè des deux sexes, âgés de dix-huit ans accomplis à la date du scrutin. Il représente l'ensemble de la population qui pourraient voter si elles décidaient de s'inscrire
Type	Intrant
Périodicité	Périodicité des élections présidentielles, législatives et municipales.
Unité de mesure	Unité
Désagrégation	Région/Diaspora/Âge/sexe
Sources des données	CENI
Commentaire	Le potentiel électoral est essentiel pour comprendre la base électorale et évaluer la représentativité des résultats électoraux et de mieux comprendre les dynamiques démographiques et politiques

Indicateur	Nombre d'électeurs inscrit
Définition/ Méthode de calcul	Il s'agit de la population burkinabè en âge de voter qui s'est enregistrées sur les listes électorales conformément aux exigences du code électoral.
Type	Extrant
Périodicité	Périodicité des élections présidentielles, législatives et municipales.
Unité de mesure	Unité
Désagrégation	Région/Diaspora/Âge/Sexe
Sources des données	CENI
Commentaire	<p>Selon le code électoral, sont aussi électeurs :</p> <p>1) pour les scrutins nationaux : présidentiels, législatifs et référendaires :- les personnes naturalisées ; -les personnes ayant acquis la nationalité burkinabè par mariage ;</p> <p>2) pour les élections locales : toute personne de nationalité étrangère titulaire d'un passeport ou d'une carte consulaire en cours de validité, ayant une résidence effective de dix ans au moins, pouvant justifier d'une profession ou d'une fonction légalement reconnue et à jour de ses obligations fiscales.</p> <p>La commission électorale nationale indépendante délivre à chaque électeur, lors de son inscription sur la liste électorale, une carte d'électeur biométrique. Lorsqu'un même électeur est inscrit plusieurs fois sur la même liste, il ne doit subsister qu'une seule inscription (code électoral).</p>

Indicateur	Nombre de Bureaux de vote
Définition/ Méthode de calcul	Un bureau de vote est un lieu physique spécifique où les électeurs se rendent pour voter lors des élections. C'est l'endroit où les électeurs expriment leur choix en déposant leur bulletin de vote dans une urne, et c'est là que se déroulent toutes les opérations de vote. La liste des bureaux de vote, arrêtée par la Commission électorale nationale indépendante (CENI) est publiée trente jours au moins avant le jour du scrutin par voie de presse d'Etat, par voie d'affichage ou par tout autre moyen de communication de masse.
Type	Extrant
Périodicité	Périodicité des élections présidentielles, législatives et municipales.
Unité de mesure	Unité
Désagrégation	Région/Diaspora
Sources des données	CENI
Commentaire	<p>Les bureaux de vote sont des lieux cruciaux où les citoyens exercent leur droit de vote. Ils sont gérés de manière impartiale et indépendante pour assurer l'intégrité du processus électoral et garantir la confiance des électeurs dans les résultats des élections.</p> <p>Selon le code électoral il est créé dans chaque secteur de chaque commune, de chaque arrondissement et dans chaque village des bureaux de vote selon le principe suivant : un bureau de vote au moins par secteur et un bureau de vote au moins par village.</p> <p>Chaque bureau de vote comprend huit cents électeurs au plus.</p> <p>Chaque bureau de vote doit être bien matérialisé et se situer dans un lieu public, garantissant la sérénité des élections, en aucun cas dans un domaine privé, un lieu de culte, un marché, un dispensaire ou un camp militaire ou paramilitaire.</p>

Indicateur	Nombre de partis politiques enregistrés
Définition/ Méthode de calcul	Les partis politiques enregistrés sont des partis ou formations politiques officiellement reconnues et enregistrées auprès de la CENI pour prendre part aux élections.
Type	Intrant
Périodicité	Année/Périodicité des élections présidentielles, législatives et municipales.
Unité de mesure	Unité
Désagrégation	
Sources des données	MATD, CENI
Commentaire	Une fois enregistrés, les partis politiques peuvent participer aux élections en présentant des candidats pour les différents postes en compétition, tels que la présidence de la république pour les élections présidentielles, les députés pour les élections législatives et les conseillers pour les élections municipales. Chaque parti ou formation politique présentant des candidats a le droit de contrôler l'ensemble des opérations électorales sur la base d'une accréditation délivrée par la CENI

Indicateur	% des inscrits par rapport au potentiel électoral
Définition/ Méthode de calcul	Le pourcentage des inscrits par rapport au potentiel électoral, également appelé taux d'inscription sur les listes électorales, est un indicateur qui mesure le nombre d'électeurs inscrits sur les listes électorales par rapport au nombre total d'électeurs éligibles (potentiel électoral)
	$\frac{\text{Nombre d'inscrits}}{\text{Potentiel électoral}} \times 100$
Type	Effet
Périodicité	Périodicité des élections présidentielles, législatives et municipales.
Unité de mesure	%
Désagrégation	Région/Diaspora/sexe/Age
Sources des données	CENI, INSD
Commentaire	Le pourcentage des inscrits est un indicateur important pour évaluer la participation civique et l'engagement des citoyens dans le processus électoral. Un taux d'inscription élevé peut être considéré comme un signe positif d'une population politiquement active et engagée. À l'inverse, un faible taux d'inscription peut indiquer des problèmes d'accès à l'inscription, un manque d'intérêt des citoyens, ou d'autres obstacles à la participation électorale.

Indicateur	Taux de participation
Définition/ Méthode de calcul	Le taux de participation électorale, également appelé taux de participation aux élections, est un indicateur qui mesure le pourcentage d'électeurs inscrits sur les listes électorales qui ont effectivement voté lors d'une élection donnée. C'est un indicateur clé pour évaluer le niveau d'engagement civique, l'intérêt accordé par les citoyens aux élections et la participation démocratique
	$\frac{\text{Nombre de votants}}{\text{Nombre d'électeurs inscrits}} \times 100$
Type	Effet
Périodicité	Périodicité des élections présidentielles, législatives et municipales.
Unité de mesure	%
Désagrégation	Région/Diaspora/Sexe
Sources des données	CENI
Commentaire	L'indicateur permet de mesurer l'intérêt et la confiance des populations dans le système politique et électoral. Un taux de participation électorale élevé est généralement considéré comme un signe de bonne santé démocratique, indiquant un fort engagement civique et une participation active des citoyens dans le processus politique.

Indicateur	% de femme candidates aux élections
Définition/ Méthode de calcul	C'est le pourcentage des femmes parmi les candidats aux élections
	$\frac{\text{Nombre de femmes candidates aux élections}}{\text{Nombre total de candidats}} \times 100$
Type	Effet
Périodicité	Périodicité des élections présidentielles, législatives et municipales.
Unité de mesure	%
Désagrégation	Région
Sources des données	CENI
Commentaire	La candidature des femmes aux élections fait référence à la participation des femmes en tant que candidates dans les différentes élections telles que les élections législatives, présidentielles et municipales. La candidature des femmes est une étape essentielle pour assurer leur représentation et leur participation équitable en politique. L'établissement de quotas de genre est de nature à inciter les partis politiques à présenter davantage de candidates femmes.

Indicateur	% des femmes candidates tête de liste aux élections législatives
Définition/ Méthode de calcul	C'est le pourcentage des femmes parmi les candidates en têtes de listes aux élections législatives
	$\frac{\text{Nombre de femmes candidates tête de liste aux élections}}{\text{Nombre total de candidats tête de liste}} \times 100$
Type	Effet
Périodicité	Périodicité des élections législatives
Unité de mesure	%
Désagrégation	Région
Sources des données	CENI
Commentaire	La candidature des femmes aux élections fait référence à la participation des femmes en tant que candidates dans les différentes élections telles que les élections législatives. La candidature des femmes est une étape essentielle pour assurer leur représentation et leur participation équitable en politique. L'établissement de quotas de genre est de nature à inciter les partis politiques à présenter davantage de candidates femmes en tête de liste.

Indicateur	% des femmes candidates suppléantes au élections législatives
Définition/ Méthode de calcul	C'est le pourcentage des femmes candidates parmi les candidats suppléants aux élections législatives
	$\frac{\text{Nombre de femmes candidates suppléantes aux élections}}{\text{Nombre total de candidats suppléantes}} \times 100$
Type	Effet
Périodicité	Périodicité des élections législatives
Unité de mesure	%
Désagrégation	Région
Sources des données	CENI
Commentaire	La candidature des femmes aux élections fait référence à la participation des femmes en tant que candidates dans les différentes élections telles

que les élections législatives. Selon le code électoral, en vue de pourvoir aux vacances qui pourraient se produire, chaque liste de candidats au scrutin dans le ressort de la province et dans le ressort national comprend un nombre de suppléants égal au nombre de sièges à pourvoir. En cas de vacance de sièges à l'Assemblée nationale, il est fait appel aux suppléants dans l'ordre de leur inscription sur la liste des suppléants. La candidature des femmes est une étape essentielle pour assurer leur représentation et leur participation équitable en politique. L'établissement de quotas de genre est de nature à inciter les partis politiques à présenter davantage de candidates femmes.

Indicateur	% des femmes élues aux élections législative
Définition/ Méthode de calcul	C'est la proportion des femmes parmi les élus aux élections législatives $\frac{\text{Nombre de femmes élues aux élections législatives}}{\text{Nombre total d'élus}} \times 100$
Type	Effet
Périodicité	Périodicité des élections législatives
Unité de mesure	%
Désagrégation	Région
Sources des données	CENI
Commentaire	L'utilisation du quotas genre est l'une des mesures les plus efficaces pour accroître le nombre de femmes élues aux élections législatives. Il incite les partis politiques à présenter un certain pourcentage de candidates femmes sur leurs listes électorales qui garantisse un nombre fixe de sièges ou un pourcentage de sièges pour les femmes. Il est important de reconnaître que l'augmentation de la représentation des femmes aux élections législatives a un impact significatif sur la prise de décision et la représentation des intérêts et des besoins des femmes dans le processus législatif.

Indicateur	% des femmes élues conseillères aux élections municipales
Définition/ Méthode de calcul	C'est la proportion des femmes parmi les élus aux élections municipales $\frac{\text{Nombre de femmes élues aux élections municipales}}{\text{Nombre total d'élus}} \times 100$
Type	Effet
Périodicité	Périodicité des élections législatives
Unité de mesure	%
Désagrégation	Région
Sources des données	CENI
Commentaire	L'élection de femmes conseillères municipales est importante car cela permet de garantir une représentation équilibrée des femmes et des hommes dans les organes locaux de prise de décision. Cela contribue également à renforcer la démocratie en prenant en compte les besoins et les intérêts de l'ensemble de la population, y compris ceux des femmes, au niveau local

Indicateur	% des jeunes inscrits par rapport leur potentiel électoral
Définition/ Méthode de calcul	L'indicateur représente la part de la population en âge de voter qui est inscrit effectivement dans la liste électorales pour prendre part au scrutin. $\frac{\text{Nombre d'inscrits âgés de 18 à 35 ans dans la liste électorales}}{\text{Population totale âgées de 18 à 35 ans}} \times 100$
Type	Effet
Périodicité	Périodicité des élections présidentielles, législatives et municipales.
Unité de mesure	%
Désagrégation	Région/Diaspora
Sources des données	CENI, INSD
Commentaire	Il est essentiel d'encourager la participation des jeunes aux élections, car cela renforce la démocratie et favorise une meilleure représentation des intérêts de cette tranche de la population. Tous les acteurs du processus électoral doivent jouer un rôle important pour encourager la participation des jeunes et les sensibiliser à l'importance de leur voix dans le processus électoral.

Indicateur	Nombre moyen d'électeurs par bureau de vote
Définition/ Méthode de calcul	Le nombre moyen d'électeurs par bureau de vote est calculé en divisant le nombre total d'électeurs inscrits dans une circonscription électorale par le nombre de bureaux de vote dans cette circonscription. $\frac{\text{Nombre total d'électeurs inscrits}}{\text{Nombre de bureaux de vote}} \times 100$
Type	Extrant
Périodicité	Périodicité des élections présidentielles, législatives et municipales.
Unité de mesure	Unité
Désagrégation	Région/Diaspora
Sources des données	CENI
Commentaire	Selon le code électoral, chaque bureau de vote comprend huit cents électeurs au plus. L'objectif est de garantir que chaque électeur puisse exercer son droit de vote de manière efficace et sans difficulté, tout en assurant une gestion fluide de vote qui se déroule entre 6 heures et 18 heures .

Indicateur	% des bulletins nuls par rapport aux votants
Définition/ Méthode de calcul	Le calcul du pourcentage des bulletins nuls par rapport aux votants se fait en divisant le nombre total de bulletins nuls par le nombre total de votants (exprimés + bulletins nuls) $\frac{\text{Nombre total de bulletins nuls}}{\text{Nombre de votants}} \times 100$
Type	Effet
Périodicité	Périodicité des élections présidentielles, législatives et municipales.
Unité de mesure	%
Désagrégation	Région/Diaspora

Sources des données	CENI
Commentaire	Le pourcentage des bulletins nuls par rapport aux votants est un indicateur important pour évaluer la qualité du processus électoral. Un taux élevé de bulletins nuls peut remettre en question la validité et la crédibilité du processus électoral. Un faible pourcentage de bulletins nuls est généralement un indicateur d'un processus électoral bien géré et d'une participation éclairée des électeurs.

Indicateur	Nombre de contentieux électoral
Définition/ Méthode de calcul	Le contentieux électoral concerne les litige concernant les élections. Il s'agit des contestations pouvant naître depuis le contentieux des inscriptions sur les listes électorales jusqu'au dépouillement en passant par celui du scrutin.
Type	Effet
Périodicité	Périodicité des élections présidentielles, législatives et municipales.
Unité de mesure	Unité
Désagrégation	Type/Juridiction saisie
Sources des données	CENI, TGI, TA, Conseil d'Etat, Conseil Constitutionnel, CODEL
Commentaire	Les contentieux électoraux font partie intégrante du processus démocratique et peuvent contribuer à renforcer l'intégrité des élections en mettant en évidence les problèmes potentiels et en améliorant les procédures pour les élections futures. Cependant, un nombre excessif de contentieux peut également entraîner des retards dans la proclamation des résultats finaux et des tensions politiques, ce qui souligne l'importance de garantir un processus électoral transparent et crédible pour éviter les litiges injustifiés.

Indicateur	Nombre de décisions rendues sur le contentieux
Définition/ Méthode de calcul	Le contentieux électoral concerne les litige concernant les élections. Il s'agit des contestations pouvant naître depuis le contentieux des inscriptions sur les listes électorales jusqu'au dépouillement en passant par celui du scrutin. Chaque contentieux électoral donne lieu à une ou plusieurs décisions, en fonction de la complexité du cas et des différentes étapes du processus juridique.
Type	Effet
Périodicité	Périodicité des élections présidentielles, législatives et municipales.
Unité de mesure	Unité
Désagrégation	Type/Juridiction saisie
Sources des données	CENI, TGI, TA, Conseil d'Etat, Conseil Constitutionnel, CODEL
Commentaire	Chaque contentieux électoral donne lieu à une ou plusieurs décisions, en fonction de la complexité du cas et des différentes étapes du processus juridique. Ces décisions jouent un rôle essentiel dans le processus démocratique en garantissant l'intégrité du processus électoral et en permettant de résoudre les différends de manière équitable.

